

D'aucuns prônent un dépistage massif en faveur du personnel soignant

Quid de la faisabilité et de l'utilité ?

Des spécialistes y vont de leurs arguments



Lire page 3

Adoption par la Chambre des représentants et celle des conseillers d'un projet de loi édictant des mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire



Page 2

La rentrée scolaire, c'est dans trois semaines



Il n'en reste pas moins que ce sera en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique

Page 4

Recul des ventes de la quasi-totalité des secteurs au premier semestre



Page 10

Une mise à jour pleinement réussie pour le Raja



L'IRT frappé de plein fouet par le Covid

Page 23

Adoption par la Chambre des représentants et celle des conseillers d'un projet de loi édictant des mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire



La Chambre des représentants et celle des conseillers ont adopté, vendredi à l'unanimité, un projet de loi complétant le décret-loi n° 2.20.292 du 28 Rajab 1441 (23 mars 2020) édictant des dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration.

Dans son exposé sur le projet de loi, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a rappelé qu'après l'entrée en vigueur du décret-loi n° 2.20.292, les pouvoirs publics ont entrepris une série de mesures et de procédures préventives nécessaires qui accompagnent le confinement, incitant les citoyens à ne quitter leur domicile qu'en cas de nécessité extrême, interdisant les rassemblements peu importe leur nature et rendant obligatoire le port du masque de protection dans les lieux publics.

Il a, également, relevé que l'article 4 du décret-loi susmentionné prévoit des peines de prison d'un à trois mois et une amende entre 300 et 1.300 DH à l'égard de tout contrevenant aux décisions des pouvoirs publics lors de la période de l'état d'urgence sanitaire, dont le port du masque.

Cependant, après la levée du confinement, les mesures d'allègement et la reprise de certaines activités économiques, a poursuivi le ministre, il y a eu un relâchement dans le respect des mesures sanitaires, ajoutant que "face à cette situation et dans le but d'une mise en œuvre plus efficace des mesures répressives édictées par le décret-loi, des dispositions spécifiques ont été incluses, notamment l'amende transactionnelle forfaitaire de 300 dirhams à payer sur-le-champ pour éviter un procès, tout en prenant en considération le principe de proportionnalité entre l'infraction et la sanction.

Les dispositions de ce projet permettront de faciliter les formalités liées à l'application des peines prévues dans ledit décret-loi et d'éviter le déplacement aux tribunaux et la lenteur des procédures, a noté M. Laftit, soulignant que dans le cas où les contrevenants ne paient pas l'amende, le procès-verbal sera transmis au ministère public afin de prendre les mesures nécessaires dans un délai de 24 heures à partir de la constatation de l'infraction.

Après la fermeture du port de Laâyoune

Les marins soumis aux tests de dépistage

En réaction à l'annonce faite samedi matin par la wilaya de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra sur la fermeture du port de Laâyoune, le président de la commune d'El Marsa, Badr El Moussaoui, a assuré que les bateaux de pêche au poulpe, dont les marins avaient déjà effectué des tests de dépistage au Covid-19, ont repris leur activité d'une manière régulière.

Plus de 70 navires de pêche au poulpe ont entamé leurs activités ce samedi, tandis que les examens médicaux nécessaires ont été effectués, selon les professionnels, dans le port d'Agadir au profit des marins qui rejoindront leur travail dès qu'ils recevront les résultats des tests négatifs Covid-19, a précisé dans un communiqué M. El Moussaoui, également président de l'Association régionale des propriétaires, capitaines et marins des bateaux de pêche.

Il a expliqué que la fermeture du port est une décision qui avait été annoncée avant l'Aïd El Fitr stipulant la nécessité pour les marins souhaitant quitter la province de Laâyoune d'avoir des contrôles négatifs liés au Covid 19 afin de passer la fête de l'Aïd, avant de reprendre leur activité, en vue d'éviter une nouvelle vague d'infection, comme cela s'est produit avant l'Aïd Al-Adha, ce qui aurait entraîné une paralysie des activités dans le port et la zone industrielle.

Plutôt dans la matinée, la wilaya de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra a annoncé la fermeture "jusqu'à nouvel ordre" du port de Laâyoune afin d'"éviter une deuxième vague du nouveau coronavirus".

La wilaya a informé les propriétaires des bateaux de pêche et les marins qu'il a été décidé la fermeture, "jusqu'à nouvel ordre", du port de Laâyoune "en raison de la situation épidémiologique dans la ville suite à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) et afin d'éviter une deuxième vague de cette pandémie".

Mise en place d'une nouvelle unité de réanimation médicale à Tanger

Une nouvelle unité de réanimation médicale a été ouverte, vendredi soir, au niveau de l'hôpital Duc De Tovar à Tanger, en vue d'augmenter la capacité litière consacrée au traitement des cas critiques d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19).

Cette unité, visitée par le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhidia, qui était accompagné de plusieurs responsables du secteur de la santé, est dotée d'une capacité de 27 lits et équipée de matériel médical et bio-technologique moderne permettant de surveiller en permanence la respiration, le cœur et les fonctions vitales des patients.

La directrice régionale de la santé à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Dr. Ouafae Ajnaou, a souligné que cette unité vient s'ajouter aux deux ser-

vices de réanimation de l'hôpital Mohammed VI et de la clinique de sécurité sociale à Tanger, ce qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil dans les services de réanimation et de soins intensifs à 73 lits.

"Cette unité va nous permettre de renforcer la capacité de prise en charge des cas critiques qui arrivent aux hôpitaux de Tanger pendant cette période, en particulier les groupes vulnérables tels que les personnes âgées de plus de 65 ans et celles atteintes de maladies chroniques", a déclaré à la MAP Mme Ajnaou.

Elle a précisé que ce service, qui va recevoir les premiers cas ce soir même, dispose du matériel médical nécessaire, et est supervisé par des cadres médicaux des secteurs public et privé et de la médecine militaire, ajoutant que "tout le personnel mé-

dical qui souhaite se porter volontaire sera le bienvenu".

La directrice régionale de la santé a relevé que cette unité, qui contribuera à renforcer l'offre sanitaire à Tanger, devrait permettre d'alléger la pression sur les services de réanimation, saluant les efforts consentis par le personnel médical et infirmier, appelé à faire plus de sacrifices pour surmonter cette crise.

De son côté, le professeur Hicham Sbai, médecin spécialiste en anesthésie et réanimation au Centre hospitalier universitaire de Tanger, a assuré que l'ouverture de cette unité, dotée de 27 lits et d'équipements médicaux modernes, vient répondre à l'augmentation des cas critiques de Covid-19 à Tanger, notant que ce service permettra de renforcer la capacité d'accueil dans les services de réanimation et d'alléger la pression

sur eux, ce qui contribuera à augmenter la capacité litière consacrée au traitement des cas critiques et ceux modérés pour éviter la détérioration de leur état de santé.

Il a souligné que le succès dans la maîtrise de l'épidémie de coronavirus est tributaire de l'implication des citoyens et leur attachement au respect des mesures préventives, telles que le port correct du masque et le respect de la distanciation sociale, qui restent le meilleur moyen pour vaincre le virus, notant que le respect de ces mesures devrait permettre d'éviter l'augmentation du nombre de cas critiques.

"Chacun doit être conscient que la situation est critique et que le citoyen qui ne porte pas de masque doit revoir son comportement, car il présente un danger pour lui-même, sa famille et la société", a-t-il conclu.

D'aucuns prônent un dépistage massif en faveur du personnel soignant

Quid de la faisabilité et de l'utilité ?

Cent vingt. C'est le nombre de personnel médical public qui a dû être hospitalisé à cause du Covid-19, selon un récent communiqué de la Fédération nationale de la santé qui a évoqué l'existence même de foyers professionnels de contamination à Fès, à Tanger et dans d'autres villes. Pour certains professionnels du secteur, ce chiffre devrait même être revu dans le sens du triple ou du quadruple vu les conditions de travail inadéquates et l'absence d'outils de protection et de prévention, d'où la question : pourquoi il n'y a jamais eu de dépistage massif du personnel soignant public ?

«Si les conditions de sécurité maximales sont garanties dans les services chargés de la lutte contre le coronavirus, ce n'est pas le cas pour les milliers de professionnels qui réalisent plus de 20.000 prélèvements par jour ou ceux qui assurent la continuité des soins hors Covid», nous a confié un médecin casablancais sollicitant l'anonymat. Et de poursuivre : «La réalité, c'est que le ministère de la Santé évite un dépistage massif du personnel hospitalier car il ne veut pas que les cas découverts arrêtent de travailler».

Notre source va plus loin. Elle se demande pourquoi il n'y a pas usage des tests sérologiques qui sont les seuls à permettre d'avoir des informations sur les personnes qui sont immunisées, c'est-à-dire qui ont été infectées et qui sont donc protégées pour avoir développé des



anticorps. En effet, si les tests PCR permettent de repérer les individus porteurs du virus, potentiellement «contaminateurs» et futurs malades, les tests sérologiques identifient les personnes ayant développé des anticorps contre le coronavirus et qui auraient donc dû contracter l'infection, même sans avoir eu de symptômes.

Des propos que ne partage pas Dr Kamal Marhoum El Filali, professeur en médecine et chef de service des maladies infectieuses au CHU Ibn Rochd qui estime qu'une campagne de dépistage massif du personnel de la santé n'a pas de sens puisque les tests virologiques (PCR) permettent de détecter la présence du virus au moment où ils sont réalisés, c'est-à-dire que les patients pourront savoir s'ils sont infectés sur le moment. Ils ne peuvent pas indiquer si la personne a été malade par le passé. «Il sera illogique de dépister le personnel tous les jours puisque ça ne sert à rien. C'est de l'argent public jeté par la fenêtre», assure-t-il. Et de préciser : «Le dépistage se fait selon les cas, surtout pour ceux qui affichent des symptômes ou qui ont des doutes sur une éventuelle contamination lors de leur travail».

Dr Khadija Moussayer, présidente de l'Association marocaine des maladies

auto-immunes et systémiques (AMMAIS), a déjà expliqué sur les colonnes d'un journal national, que malgré la capacité du test virologique RT-PCR, à détecter les porteurs de ce type de virus, et sa bonne sensibilité à réagir à la présence du virus, sa fiabilité se situe entre 60 et 80%. Des biologistes de la Johns Hopkins Medicine ont également établi à partir des résultats de 1.330 prélèvements que les sujets infectés présenteraient majoritairement un test négatif (67% au quatrième jour de la contagion) dans les 4 jours suivant la contamination. Ils ont aussi constaté un taux de faux négatifs de 38%, le jour de l'apparition des symptômes. Les tests les plus fiables ont été faits 8 jours après la contamination et, en moyenne, 3 jours après la survenue des symptômes, avec un taux de faux négatifs qui reste néanmoins de 20%, rapporte le journal Le Matin.

De son côté, Dr El Mountadar Alaoui, secrétaire général du Syndicat indépendant des médecins du secteur public (SIMSP), nous a confirmé qu'il n'y a pas de prélèvements systématiques au sein du personnel médical public ou un programme dans ce sens. «Parfois, les prélèvements se font sur demande des services. Mais, il est impensable qu'on fait des prélèvements chaque jour pour le personnel.

C'est très contraignant», nous a-t-il déclaré. Pourtant, lui aussi estime que le problème se pose plutôt chez le personnel œuvrant dans les centres de santé ou dans les services d'urgence où les mesures de prévention sont difficiles à appliquer et où le personnel n'est pas suffisamment équipé en masques, combinaisons et autres pour affronter le Covid-19. «Ce personnel côtoie le risque de contamination chaque jour et risque sa vie et expose celle de sa famille. Le hic, c'est qu'il n'y a ni

des encouragements ni des incitations de la part du ministère de tutelle à l'égard de ces fonctionnaires de la santé comme c'est le cas dans d'autres pays ou d'autres secteurs. Les médecins, les infirmiers, les techniciens et autres travaillent aujourd'hui de longues heures et même le week-end, et sans avoir le droit à un congé», nous a-t-il confié. Et de conclure : «C'est ce stress permanent qui risque d'affecter la santé du personnel soignant plus que le Covid-19».

Hassan Bentalab

Des indemnités exceptionnelles au profit des professionnels de la santé

Des indemnités exceptionnelles au profit des professionnels de la santé seront versées prochainement, après l'étude et la détermination de leurs montants en fonction de critères objectifs et transparents d'éligibilité, a affirmé vendredi, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

Dans un communiqué du ministère de la Santé, M. Ait Taleb a souligné que la décision de suspendre les congés annuels des professionnels de la santé résulte de la situation épidémiologique "préoccupante" du Royaume.

Concernant le versement d'une indemnité exceptionnelle aux professionnels de la santé, pour leur engagement et leur dévouement en faveur de la sécurité sanitaire des citoyens, M. Ait Taleb a expliqué que lors des réunions entre le ministère et les syndicats les plus représentatifs du secteur, il a été convenu de verser ces indemnités après en avoir déterminé les montants et les critères d'éligibilité en toute objectivité et transparence, en fonction des responsabilités accordées et tâches accomplies par chacun des professionnels de la santé dans leur lutte contre le Covid-19 aux niveaux local, régional et central.



Des spécialistes y vont de leurs arguments

La rentrée scolaire, c'est dans trois semaines

Il n'en reste pas moins que ce sera en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique



Les élèves retrouveront les bancs de l'école au début du mois de septembre. C'est ce qu'a annoncé au cours de la semaine dernière le ministre de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi, quand il a dévoilé le programme scolaire de l'année 2020-2021.

Selon un communiqué du ministère de tutelle, la rentrée scolaire aura lieu le lundi 7 septembre 2020, tous niveaux confondus et en présentiel, soulignant que la période allant du 7 septembre et 3 octobre 2020 servira de révision des cours censés avoir été dispensés durant la période de confinement.

Après cette période, le lancement des cours relatifs à l'année scolaire 2020-2021 sera donné à partir du 5 octobre.

Cette décision a été critiquée notamment par les syndicats de l'enseignement. En effet, dans une déclaration à la presse, Abdelghani Erraki, secrétaire général du SNE (CDT), a souligné que la décision du ministre de l'Éducation nationale, Saïd Amzazi, concernant la prochaine rentrée scolaire passe sous silence la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve le Maroc. Selon lui, la décision a été prise comme si les conditions étaient normales et que tout le monde retournera normalement en classe et sur le lieu de travail.

Il a, par ailleurs, critiqué le fait que le département dirigé par Saïd Amzazi ne s'est pas concerté avec les syndicats représentatifs avant la prise de cette décision qui ne tient pas en compte la situation épidémiologique au Maroc, tout en évoquant vaguement la question de

l'adoption de l'enseignement à distance sans donner plus d'explications : « Au début du mois de septembre, les étudiants iront en classe. Et chaque classe comprendra une quarantaine d'élèves, que faire alors ? », s'est-il interrogé, tout en soulignant que ce genre de problématiques doivent être résolues avant le début de la rentrée scolaire pour éviter toute perturbation ou confusion.

« Nous ne sommes qu'à trois semaines de la rentrée scolaire et le ministère se contente de nous dire qu'il va traiter le problème de la rentrée scolaire en fonction de la situation épidémiologique dans notre pays. La situation actuelle est claire à travers les chiffres annoncés depuis des semaines. Il y a une augmentation du nombre de cas de personnes atteintes du Covid-19. Mais malheureusement, le ministère a créé une certaine ambiguïté dans la gestion de l'année scolaire dès le début », a-t-il martelé dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter que le ministère n'a pas prévu dans son plan la possibilité d'une forte migration des élèves du secteur privé vers le secteur public. Selon Abdelghani Erraki, le ministère est obligé de fournir des sièges à ces élèves, ce qui nécessite également la mise à disposition de ressources humaines et de structures d'accueil adéquates, ce qui n'est pas le cas, selon ce syndicaliste.

« C'est tout à fait logique que le ministère de tutelle prenne une telle décision », a tenu à nous préciser un cadre du ministère de l'Éducation nationale. « Cela relève du ressort du ministère de l'Éducation nationale qui fixe les dates de la rentrée scolaire et c'est par la suite que le minis-

trère peut établir un dialogue avec les syndicats et les autres acteurs concernés par ce sujet pour garantir une meilleure rentrée scolaire en prenant en compte la situation épidémiologique », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Le ministère met en place une vision concernant la rentrée scolaire et il peut par la suite l'adapter en fonction de la situation épidémiologique du pays en concertation avec les autres partenaires ».

Pour sa part, Aziz Laaouissi, enseignant et chercheur en pédagogie, a souligné dans une déclaration à la MAP que l'évolution de la situation épidémiologique et l'augmentation constante du nombre de cas d'infection et de décès dus au Covid-19 mettent les décideurs devant trois scénarios possibles.

Le premier scénario consiste à maintenir l'état d'urgence sanitaire et les mesures qui en découlent, avec le recours à l'enseignement à distance pour garantir la continuité pédagogique.

Le deuxième scénario, plutôt lié à l'instabilité de la situation épidémiologique, se caractérise par un recours à la "formation en alternance", selon une approche "modérée" qui s'appuie à la fois sur l'enseignement présentiel et à distance, souligne le chercheur, relevant qu'une telle option peut créer un état de "confusion et de tension pour les enseignants, les élèves et les familles".

Le troisième scénario est celui qu'espère tout le monde, à savoir la levée définitive de l'état d'urgence sanitaire et la maîtrise de la situation épidémiologique, notant que ce scénario rendra possible les cours présentiels, avec la possibilité d'une ouverture progressive à la « numérisa-

tion » et à l'éducation à distance ». Selon ce chercheur, vu la situation "inquiétante" que connaît le Royaume ces derniers jours, il serait convenable de recourir à l'éducation en alternance, et si les indicateurs le permettent, un retour définitif aux bancs de l'école et aux cours présentiels sera envisageable.

De son côté, le lobby des écoles privées fait pression sur le gouvernement pour l'adoption des cours en présentiel dès le début de la prochaine rentrée scolaire, et ce sans tenir compte de la situation épidémiologique du pays.

En effet, les représentants de deux instances des établissements d'enseignement privé au Maroc (à savoir la Ligue de l'enseignement privé au Maroc et la Fédération marocaine de l'enseignement et de la formation privée) ont exposé, jeudi à Rabat lors d'une rencontre avec le chef du gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale, les différents défis qu'a connus le secteur durant la période de confinement sanitaire avec la mise en place de l'enseignement à distance, exprimant leur préférence pour les cours en présentiel durant la prochaine année scolaire.

Selon un communiqué du département du chef du gouvernement relayé par la MAP, les représentants des écoles privées ont souligné que l'enseignement à distance posera de nombreux problèmes à la fois aux établissements scolaires et aux familles, outre ses répercussions néfastes aux niveaux financier, social et scolaire et son impact sur le projet d'enseignement pré-scolaire et sur les ressources humaines.

Mourad Tabet

Le Groupe OCP fête ses 100 ans d'existence

Le groupe Office chérifien des phosphates (OCP) a fêté vendredi ses 100 ans d'existence, l'occasion de revenir sur les moments clés de son histoire et de célébrer toutes celles et ceux qui l'ont marqué, annonce le groupe dans un communiqué.

Il y a cent ans en effet, l'OCP voit le jour ; le premier coup de pioche est donné en mars 1921 dans les environs de la future ville de Khouribga, explique la même source, ajoutant que dans les années 30 et pendant la Seconde Guerre mondiale, le groupe était une entreprise publique, et constituait la première cheville ouvrière du pays.

De la première usine de superphosphates mise en service dans le port de Casablanca, en passant par l'exploitation des gisements de Gantour, puis en 1952, l'exploitation de la première mine à ciel ouvert dans l'histoire du groupe, l'OCP prend racine.

Quelques années plus tard, s'écrit une nouvelle page de l'histoire avec l'ambition pour le groupe d'entrer dans l'ère de la valorisation du phosphate et de la diversification de son offre. C'est ainsi que les années 60 sont marquées par la création à Safi de Maroc-Chimie, première usine de fabrication d'engrais du Maroc. Moins de dix ans après, le complexe de transformation industrielle de Jorf Lasfar est inauguré en 1986.

A partir des années 90, l'OCP scelle de nouveaux partenariats avec des acteurs économiques étrangers de premier plan et affirme son rayonnement à l'international. Un nouveau virage historique s'opère en 2014 avec le lancement du plus long pipeline de transport de phosphate au monde reliant Khouribga à Jorf Lasfar, puis dans un autre registre, par l'ouverture, en 2017, de l'Université Mohammed VI Polytechnique. C'est grâce à cet héritage historique



que le groupe n'a cessé de se transformer et continue à relever de nouveaux défis.

Aujourd'hui, il s'impose comme le leader mondial des produits phosphatés et a su placer l'Afrique au cœur de sa stratégie de développement à travers ses multiples implantations au service de l'agriculture.

Au fil du temps, ce sont avant tout des hommes et des femmes qui ont bâti l'ADN du groupe OCP et ont laissé une empreinte indélébile, portée fièrement par les générations qui leur ont succédé.

A présent, ce sont 21.000 collaborateurs, 21.000 visages qui font preuve d'une mobilisation sans faille pour accompagner le groupe dans ses efforts

d'expansion, de résilience et de croissance mondiale. Un engagement incontestable qui permet aujourd'hui au groupe de célébrer son centenaire. De nombreuses initiatives d'intérêt général ont vu le jour dans différents domaines grâce à l'implication patriotique des femmes et des hommes du groupe.

Cent ans de progrès, d'innovation, d'engagement et d'aventure humaine ont marqué le début d'une histoire pleine de défis et de succès que l'OCP partagera à travers une large programmation durant les mois à venir et que le grand public pourra suivre sur le site: <http://Centenaire.ocpgroup.ma>.



Un nouveau virage historique s'opère en 2014 avec le lancement du plus long pipeline de transport de phosphate au monde reliant Khouribga à Jorf Lasfar

Une humble pensée d'une petite germe nommée Abderrahmane El Youssoufi



Au Géant, Abderrahmane El Youssoufi
Il était une fois, un homme de foi.

Après une semaine de moments lancinants, pendant lesquels mon esprit se brouillait, je prends la décision de faire couler mon encre à dessein d'exorciser mon endurance et d'explicitier ma peine.

Je me sens submergé par l'affliction, seul avec ma douleur, seul en deuil.

Très tôt le matin du vendredi 29 mai 2020, j'étais dans les bras de Morphée, dans ma léthargie, quand le téléphone sonna à brûle-pourpoint.

Je vis maman en sanglots, affolée et troublée et papa l'air grave, cherchant les clés de sa voiture. J'ai compris sur le champ que mon oncle, notre tuteur, considéré pour ma sœur et moi, comme grand-père, qui était alité et dont l'état de santé déclinait jour après jour, nous a quittés en silence.

J'ai réalisé qu'une noble âme venait de s'éteindre, qu'un homme éclairé a laissé un vide sidéré dans ma famille.

Le trépas de mon grand-père a bouleversé non seulement la famille El Youssoufi, mais plutôt le Maroc en entier.

Eh oui, la mort, cette grande faucheuse est toujours là et nous guette.

Sans prévenir ni avertir, elle nous arrache nos chers. Ni ma famille ni le Maroc en entier n'étaient prêts à vivre ce deuil.

Le charisme de ce héros marocain qui a rendu l'âme à l'âge de 96 ans restera tatoué dans la rétine de ma mémoire.

Grand-père, tu étais l'exemple du pardon et de grandeur d'âme qu'il faut enseigner partout.

Grand-père, quand tu nous accueillais avec un si beau sourire flottant sur tes lèvres, tu nous montrais ta persévé-

rance, ta grande patience, ton combat, ton sacrifice, ton patriotisme ainsi que ta grande loyauté.

Grand-père, repose sereinement dans ton beau paradis, et sois convaincu que toutes ces qualités que tu nous avais inculquées, ma sœur et moi, illumineront éternellement le chemin de notre vie.

Grand-père, que je t'admire, que j'admire ta sagesse politique, ta spiritualité et ta foi en tes convictions. En un mot, j'admire ton humanisme extraordinaire et sans égal, qui nous a bien soudés avec un brin doré d'amour, de solidarité et de respect mutuel.

Grand-père, un grand merci de m'avoir baptisé «Abderrahmane El Youssoufi»; j'ai l'honneur et la chance de porter ce nom dont je serai fier.

Si blessé que je sois, je ne dois ni gémir, ni pleurer. Je dois me redresser, tenir très haut le flambeau de ta lucidité politique derrière l'image d'un homme qui restera mon idole et mon inspiration.

Grand-père, tu es dans les recoins de mon cœur, il suffit juste de fermer mes yeux pour retrouver la chaleur de mes doux souvenirs auprès de toi.

Je serai un homme engagé, un homme au service de sa patrie tout comme tu m'avais appris.

Je serai «un second Abderrahmane El Youssoufi» comme tu ne cessais de me répéter et de qui tu seras fier de là où tu es.

Adieu grand-père, je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai toujours.

Que notre Grand Dieu te reçoive dans son plus grand paradis

Ton petit chouchou, Abderrahmane El Youssoufi

Enquête

La Brigade des mineurs relevant du service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Meknès a ouvert, vendredi, une enquête préliminaire sous la supervision du parquet compétent à l'encontre d'une femme âgée de 27 ans, soupçonnée d'avoir infligé à la fille mineure de son époux coups, blessures et brûlures.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que le père, ayant constaté des traces de brûlures sur le corps et au niveau des organes génitaux de sa fillette de 6 ans, a déposé plainte auprès des services de la Sûreté nationale, ce qui a nécessité de la soumettre à une expertise médicale et d'ouvrir une enquête préliminaire à l'encontre de la belle-mère, objet de la plainte.

La mise en cause a été placée en garde à vue sur ordre du parquet compétent pour élucider les circonstances de ces actes criminels, tandis que la mineure a été transférée à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, conclut la DGSN.



Drogue

Un garde-côte de la Marine Royale en mission de patrouille maritime a procédé à l'arraisonnement très tôt ce samedi, au large de Tanger près des grottes d'Hercule, d'une embarcation avec trois (03) trafiquants et trente cinq (35) ballots de chira, représentant un poids dépassant les 1.200 kilogrammes, apprend-on de source militaire.

Les contrevenants, les moyens matériels saisis et la cargaison de stupéfiants ont été remis à la Gendarmerie Royale de Tanger pour procéder aux enquêtes et poursuites judiciaires, précise-t-on de même source.

L'Identifiant national des professionnels de santé octroyé aux sages-femmes



lariser le secteur par la lutte contre l'exercice illégal.

Il vise également à disposer d'un Identifiant unique pour chaque professionnel de santé et établissement de santé, à créer un annuaire national des professionnels de santé, à disposer d'un outil nécessaire au suivi de la répartition des professionnels de santé et à bénéficier du tiers payant.

S'agissant de la procédure à suivre pour l'obtention du code "INPE", les sages-femmes du secteur privé doivent remplir le formulaire de demande réservé aux professionnels de santé et présenter une autorisation émanant du secrétariat général du gouvernement, alors que celles du secteur public sont invitées à remplir le formulaire de demande et présenter une attestation de travail.

L'ANAM communique aux professionnels de santé et aux établissements de santé le code "INPE" par mail dans un délai ne dépassant pas 48 heures à compter de la date de réception du dossier complet, conclut le communiqué.

L'Identifiant national des professionnels de santé et établissement de santé (INPE), délivré par l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), est octroyé aux sages-femmes exerçant dans le secteur public et le secteur privé, a indiqué l'Association nationale des sages-femmes au Maroc (ANSFM).

"Conformément à l'article 59 de la loi n° 65-00, l'ANAM assure la normalisation des outils de la gestion et documents relatifs à l'Assurance ma-

ladie obligatoire de base; de ce fait l'équipe de l'Agence, présidée par le directeur général d'une part, et l'équipe du bureau national de l'ANSFM et après plusieurs réunions, l'INPE est octroyé aux sages-femmes de notre pays", indique vendredi un communiqué de l'association.

L'INPE a pour objectifs de simplifier les démarches administratives, de diminuer les délais de traitement des dossiers de prise en charge et de remboursement, mais aussi de régulariser

Dépôt des dossiers de remboursement et de facturation

La CNOPS reprend le comptage des délais légaux

La Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) a décidé de reprendre le comptage, à partir du 28 juillet, des délais légaux pour le dépôt des dossiers de remboursement et de facturation.

"Suite à la publication du Dahir n°1.20.67 pris en application de la loi 42-20 relative à l'état d'urgence sanitaire, la CNOPS a décidé la reprise à partir du 28 juillet 2020 des délais légaux pour le dépôt des dossiers de remboursement : soins ambulatoires, soins dentaires, soins liés aux affections de longue durée", a indiqué la CNOPS dans un communiqué.

La CNOPS comptera le délai légal requis pour le dépôt des dossiers de maladie, fixé à 60 jours qui suivent le premier acte médical réalisé par l'assuré (ou 60 jours après la fin du traitement médical continu), sans prendre en considération la période de suspension de ces délais légaux allant du 24 mars 2020 au 27 juillet 2020, a-t-elle précisé.

La reprise des délais légaux s'applique également aux dossiers de facturation en tiers payant émanant des producteurs de soins (cliniques privées, centres de dialyse, centres d'oncologie, etc.).

Ces délais, fixés par la loi 65-00 à 90 jours, seront vérifiés par la CNOPS sans tenir compte de la période de suspension appliquée du 24 mars au 27 juillet 2020 en raison de l'état d'urgence, conclut le communiqué.

Un policier amené à user de son arme de service à Tanger

Un gardien de la paix relevant de la préfecture de police de Tanger a été contraint, vendredi soir, d'user de son arme de service pour interpellier deux individus à bord d'une voiture ayant refusé d'obtempérer et mis en danger, à l'aide d'un couteau, la sécurité des citoyens et la sûreté de leurs biens.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que le fonctionnaire de police veillait à l'application de l'état d'urgence sanitaire au rond-point "Ghandouri", situé au niveau de la route menant vers la ville de Ksar Sghir, quand deux individus, à bord d'un véhicule léger, ont tenté de menacer à l'aide d'un sabre un autre conducteur qui était soumis aux procédures de contrôle de la circulation.

Face à cette situation, le policier a été contraint d'intervenir en tirant une première balle de sommation et deux autres qui ont atteint les pneus de la voiture des

deux suspects, ajoute la même source.

Les recherches et investigations ont permis de saisir la voiture des deux suspects à proximité d'une zone rurale proche du lieu de l'intervention, ainsi que l'arme blanche utilisée dans cette agression, poursuit la DGSN, notant que les deux suspects, dont l'un a des antécédents judiciaires, ont par la suite été interpellés.

Les deux mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, alors que le conducteur du second véhicule, qui a fait l'objet de menaces de la part des deux prévenus, a été soumis à une enquête, souligne-t-on de même source, faisant savoir que les investigations ont révélé que cette agression était motivée par une précédente transaction monétaire entre les parties en cause, dont la nature et les circonstances sont en cours d'élucidation.

Saisie à Oujda de 20 kg de plaques d'or et plus de 2 millions d'euros

Les éléments de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) d'Oujda ont saisi, vendredi soir, en coordination avec le service préfectoral de la police judiciaire de la ville et sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), 20 kg de plaques d'or et 2.489.870 euros qui pourraient provenir d'activités criminelles.

Dans un communiqué, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que les recherches et les investigations menées dans le cadre de cette affaire ont permis d'interpeller quatre individus pour leurs liens présumés avec ces actes criminels et de saisir cinq voitures et 12 lingots, qui pèsent 20 kg, 110.000 dirhams, ainsi qu'une somme de 2.489.870 euros, ajoutant que l'enquête est en cours pour déterminer l'origine et les tenants et aboutissants de la possession de cette somme d'argent.

Lors des perquisitions menées par les éléments de la police pour interpellier un cinquième individu dans la région de Béni Drar, pour son implication présumée dans cette affaire, un policier a été contraint de tirer deux balles de sommation, à cause de l'opposition farouche qu'a manifestée un groupe d'individus par le jet de pierres, ce qui a causé la blessure d'un policier, précise la DGSN.

Les quatre mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent pour déterminer tous les actes criminels attribués aux concernés, alors que les recherches et investigations se poursuivent pour interpellier le reste des complices, y compris les suspects qui ont refusé d'obtempérer et opté pour la violence à l'égard de fonctionnaires publics pendant l'exercice de leurs missions, conclut la même source.

Portrait



Frère Jean, ex-photographe de mode devenu moine orthodoxe dans les Cévennes

Ex-photographe de mode, le Français Gérard Gascuel a radicalement changé de vie et fondé un ermitage orthodoxe en Lozère: "On ne devient pas moine parce qu'on n'aime pas le monde mais parce qu'on a envie de faire de sa vie une oeuvre d'art".

Au bout d'une route escarpée menant

à un promontoire rocheux surplombant la vallée du Gardon, à Saint-Julien-des-Points, dans le massif des Cévennes, Frère Jean, 73 ans, barbe blanche et tenue noire, accueille les visiteurs au "skite" (petit monastère) de Sainte-Foy avec un mélange de bagout et de sévérité.

La sobriété des pierres et lauzes de schiste de l'ancien prieuré bénédictin du XVIe siècle entouré de forêt et de cultures en terrasses contraste avec l'éclat des ocres, rouges et bleus des icônes et fresques auréolées de poudre d'or de la chapelle orthodoxe, qui dépend désormais de l'archevêché russe en Europe occidentale.

Ordonné prêtre en 2006, Frère Jean célèbre les offices mais mitonne aussi de succulents repas à partir de produits du potager et du verger biologiques.

Pèlerins, invités et moines partagent caviar de courgette, ratatouille, gratin de courge au haddock et compote de pomme verte à la fleur d'oranger sur une longue table en bois, dans la salle voûtée ornée d'une fresque représentant la Cène, le dernier repas du Christ avec ses apôtres.

Habitué des chroniques gastronomiques, ayant publié des livres de photos et de recettes, Frère Jean, assure que "la cuisine est une prière, un art de vivre et de partager qui jaillit du coeur", la photo "une écriture de lumière" et le potager "une façon de cultiver ses terres intérieures".

"C'est un personnage au parcours

unique, à la créativité débordante!", commente Guy Benoit, l'ancien maire du village voisin de Sainte-Cécile d'Andorge (Gard), qui se souvient de "repas mémorables" au "skite" de Sainte-Foy.

Le lieu accueille des pèlerins lambda en souffrance mais aussi des célébrités venues se ressourcer et créer --chefs étoilés, artistes, vignerons, savants, philosophes...dont les noms ne sont pas dévoilés.

Né en 1947 dans une famille cévenole comprenant "des pasteurs et des curés", Gérard Gascuel se passionne pour la photo et plus particulièrement "la métamorphose des visages" lors de son service militaire, après avoir vu un général "devenu soudainement tout timide devant l'appareil et cherchant à dissimuler son double menton".

Après avoir étudié à l'école Louis-Lumière, il mène une carrière entre la mode, la publicité et les arts sur laquelle il dévoile peu de choses. "Je n'ai rien fait d'extraordinaire mais j'ai rencontré des gens merveilleux", résume-t-il, citant le peintre Salvador Dali, le chorégraphe Maurice Béjart, l'acteur Jean-Louis Barreault ou le mime Marceau.

Sa vie bascule en 1983, lorsqu'il est envoyé par un journal japonais en reportage au Mont Athos, la "sainte-Montagne" de l'orthodoxie, sur une presqu'île au nord de la Grèce.

"Dans la crypte d'une église en ruines, là, sur les étagères, se trouvaient des crânes

de moines. Cela a été un choc", raconte-t-il. "Je me suis dit que je ne faisais rien de ma vie".

Au grand dam de ses parents, "le play-boy de la famille" quitte son métier et sa petite amie japonaise pour le Mont Athos et une vie de "doux rêveur", "d'utopiste".

Mais au bout d'un an, il ressent "un trop grand confort" et se dirige vers "un des endroits les plus durs au monde", le monastère de Mar Saba, dans le désert près de Bethléem, dans les territoires palestiniens. Il y rencontre son père spirituel Séraphim, y reste plusieurs années et est affecté à la cuisine.

A son retour en France, Frère Jean s'occupe de jeunes en difficulté à Marseille avant de fonder en 1993 la Fraternité Saint-Martin. L'association regroupe des artistes francophones (France, Belgique, Canada, Suisse...) mais aussi des vignerons, paysans et artisans qui "aspirent à partager un art de vivre".

Avec Frère Joseph, un ancien informaticien ayant travaillé pour une multinationale pétrolière dans une tour de la Défense à Paris et aujourd'hui passionné par le chant sacré slavon, ils créent le "skite" trois ans plus tard, dans les montagnes isolées des Cévennes.

"Nous sommes les Laurel et Hardy de l'orthodoxie", plaisante Frère Jean. "Il y a un gros grognon et un maigre mystique. Lui est visuel et moi je suis auditif, c'est un cérébral et je suis intuitif, à tous les deux on fait un moine normal".

“

Je n'ai rien fait d'extraordinaire mais j'ai rencontré des gens merveilleux

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FIDÈLE AUX POSTES	HOMME DE POIDS		F BRONZE ARTICLE		SODIUM TRAIN RAPIDE	MONSIEUR ET MADAME	POLI	FIN DE VERBE	SANS- ABRI	PLAT EN TERRE CUITE	MAUVAIS TOURS
DIX SUR DIX				MASSUE MISANT- HROPE							
ARTICLE			MYSTÈRE DANS LE CIEL					BÈCHEUR HARGNEUX			
EN ACTIVITÉ			N'ÉPARGNE PERSONNE		À QUI MIEUX MIEUX	POSSESSIF			EN NOVEMBRE DÉCRET		
ENTREM- ÈLE										LETTRES DE COOMBS	
DEMI- GROS		EN BOSNIE EN RODAGE				VILLE DU MAROC CONIFÈRE					
				CORROSIF TRANSP- IRATIONS							
DETTE							EN KIT				ROCHERS
BRUTAL		PERSONNE SOTTE	LETTRES DE LIBYE		QUARTIER DE MONROVIA	SODIUM AMAS			RUISSEAU PARTIE DE BRIDGE		
							ABUSIV- EMENT TITANE				
ÉMANCI- PATRICE											
FIN D'ANNÉE			FAUSSE IDENTITÉ						NAZI		

Solution mots flechés d'hier

PARC PARC	PAVÉ	PARCIS	LAITIÈRE RÉMINÉRA- TION	E	MOUVANT UNE SUIVRE	EN ARABE	FORME D'ARABE	K	LETRE CYRIL	D	MÈRE EN BÉLÉRI
OND	IT	RAI	ET								
OM	AGILE	LE									
CLASH	NEO										
HEU	TON	MM									
BEATITUDE	OP										
NIF	ETETE										
NOCE	CH	SOI									
DENREES	VB										
LES	PLUCHER										
DEF	GRATION										
CAUSE	GESTE										

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- Habitat haut perché
- Fils de Jacob – Constellation
- Quand Patron
- Terre en mer – Vieille cité – Contracté
- Négatif – Sans doute
- Affaire de moucharid
- Rende stupide
- Se décida – Bon
- Chancier
- Nue, dans un sens - Prisonnier

VERTICALEMENT

- Phrase rétrograde
- Mise à l'écart – Insecte parasite
- Terru Romain
- Lentille – Panier souple
- Recherche – Renvoi
- Aliment
- Sans effets – Abri
- Iridium – Propriété de la matière
- Crochets – Font le sol
- Piège – Renvoyé à la chambre

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	R	T	I	F	I	C	A	T
2	O	C	E	A	N		N	A	R	A
3	M	O	T		A	R	T		M	U
4	M	U	S	E	L	I	E	R	E	
5	E	T		S	T	E	L	E		D
6	N	E	T	T	E		L	A	M	E
7	S		S	E	R	R	E		A	M
8	A	V	E	R	E		C	O	T	E
9	L	O		S	E	C	T	I	O	N
10	E	L	U		S	E		E	U	E

Grilles de sudoku

Facile

		9						
	4	6	2	8		9		
3	5	4	9		8			
	7	5			9	3		
5	9		1	6		2	4	
4	1			3	8			
	5		8	4	1	7		
	7	3	5	2	4			
					5			

Moyen

		9	6	8				4
8			2		6			3
	6	7				9		
4				2	9	5	1	
7	1	2	4					6
	8				7	5		
2	4		9					8
3			1	8	4			

Difficile

6			8					9
				6	3		4	
8				1				5
						5		
	7		1	4	6		3	
	4							
9			6					3
	3		9	7				
5				2				6

Expert

	4	7					2	
					3			9
					5	8		
		5			2			7
6	3		7			4		5
9			5			3		
	4	6						
7			1					
	8					1	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	3	6	7	2	1	5	4	9
5	1	7	6	4	9	2	3	8
4	2	9	8	3	5	1	7	6
6	7	4	5	8	2	3	9	1
9	5	2	3	1	6	7	8	4
1	8	3	9	7	4	6	2	5
7	4	1	2	6	8	9	5	3
2	6	5	4	9	3	8	1	7
3	9	8	1	5	7	4	6	2

Moyen

6	2	8	1	5	9	4	3	7
9	3	4	7	2	6	8	1	5
7	5	1	3	8	4	6	9	2
1	4	2	5	9	7	3	8	6
5	8	6	2	4	3	9	7	1
3	9	7	8	6	1	5	2	4
4	7	5	9	3	2	1	6	8
2	6	3	4	1	8	7	5	9
8	1	9	6	7	5	2	4	3

Difficile

2	8	9	7	5	4	6	3	1
4	5	3	1	6	8	9	7	2
6	7	1	9	2	3	8	4	5
5	3	8	4	1	2	7	6	9
1	6	2	8	7	9	4	5	3
9	4	7	6	3	5	2	1	8
3	9	5	2	4	6	1	8	7
8	1	6	5	9	7	3	2	4
7	2	4	3	8	1	5	9	6

Expert

9	8	3	1	2	7	5	4	6
6	2	1	4	5	9	3	8	7
7	4	5	3	8	6	2	1	9
4	9	6	7	3	2	8	5	1
8	3	2	6	1	5	9	7	4
1	5	7	9	4	8	6	3	2
2	6	4	5	7	3	1	9	8
5	7	9	8	6	1	4	2	3
3	1	8	2	9	4	7	6	5

Le dirham quasi-stable face à l'euro

Le dirham est resté quasi-stable par rapport à l'euro et s'est apprécié de 0,83% vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 30 juillet au 05 août, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires, ajoutant qu'au 29 juillet 2020, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 292,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,2% d'une semaine à l'autre et en hausse de 24,2% en glissement annuel.

Bank Al-Maghrib a injecté un total de 118,2 MMDH, dont 39,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 44 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 31,8 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et 3 MMDH au titre des opérations de swap de change, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien des échanges s'est établi à 7,1 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de la période à 1,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 5 août (date de valeur le 6 août), Bank Al-Maghrib a injecté un montant de 45,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI a diminué de 0,5%, portant sa contre-performance depuis le début de l'année à 16,4%. Cette évolution traduit notamment les replis des indices sectoriels des "télécommunications" de 3,1% et des "banques" de 0,6%. A l'inverse, les indices des secteurs du "bâtiment et matériaux de construction" et de l'"agroalimentaire" ont augmenté de 2,2% et de 1,7% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 97,9 millions de dirhams (MDH) après 429,4 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 32,6 MDH contre 85,7 MDH une semaine auparavant.

Recul des ventes de la quasi-totalité des secteurs au premier semestre



En glissement annuel, les échanges commerciaux de marchandises ont connu une baisse tant au niveau des importations que des exportations respective de 17,5% et de 18,3%, au titre du premier semestre 2020, a annoncé récemment l'Office des changes.

En glissement trimestriel (comparaison entre le premier trimestre et le deuxième trimestre de l'année 2020), cette baisse a été de 25,1% pour les importations et de 23% pour les exportations, a-t-il indiqué.

D'après les indicateurs des échanges extérieurs à fin juin, le déficit des échanges commerciaux de marchandises s'est ainsi allégé de 16,2% soit 16,6 Mds DH, tandis que le taux de couverture a connu un léger repli de 0,6 point.

Selon l'Office des changes, la baisse des importations de biens résulte du « recul des achats de la quasi-totalité des groupes de produits en l'occurrence, de produits finis de consommation (-14.296MDH), de biens d'équipement (-13.137MDH), de produits énergétiques (-12.041MDH), de demi-produits (-8.799MDH) et de produits bruts (-2.069MDH), a-t-il expliqué relevant, en revanche, un accroissement des achats de produits alimentaires de 6.695MDH.

Dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs des six premiers mois de l'année, l'Office a également indiqué que « l'allègement de 31,4% de la facture énergétique (26.345MDH à fin juin 2020 contre 38.386MDH à fin juin 2019) est dû principalement à la baisse des approvisionnements

en gas-oils et fuel-oils (-7.106MDH) ».

D'après la même source, cette variation est attribuée à l'effet prix en baisse de 28,3% (4.105 DH/T à fin juin 2020 contre 5.724 DH/T un an auparavant), alors qu'en parallèle, les quantités importées se sont élevées à 2.926mT contre 3.340mT, soit -12,4%.

Quant aux importations de produits alimentaires, il ressort des données recueillies par l'Office qu'elles ont atteint 31.574MDH à fin juin 2020 contre 24.879MDH une année auparavant, en raison de la hausse des achats du blé (+2.620MDH) et ceux de l'orge

(+1.433MDH).

Commentant la baisse des exportations de 27.231MDH (121.304MDH contre 148.535MDH un an auparavant), les analystes de l'Office ont expliqué ce recul par la diminution des ventes de la quasi-totalité des secteurs.

C'est notamment le cas du secteur de l'Automobile » qui a réalisé des ventes de l'ordre de 28.145MDH contre 42.011MDH en 2019, soit une baisse de 33% équivalant à 13.866MDH ; du « Textile et cuir » (12.315MDH contre 18.910MDH, soit -34,9% ou -6.595MDH) ; de l'« Aéronautique » (6.937MDH contre 8.471MDH, soit -18,1% ou -1.534MDH) et de l'« Agriculture et agro-alimentaire » (33.149MDH contre 34.649MDH, soit -4,3% ou -1.500MDH).

Il est à souligner que la baisse des ventes a été aussi ressentie au niveau des « Autres extractions minières » (1.568MDH contre 2.231MDH, soit -29,7% ou -663MDH) ; des « Phosphates et dérivés » (24.995MDH contre 25.501MDH, soit -2% ou -506MDH) ; de l'« Electronique et électricité » (4.805MDH contre 5.068MDH, soit -5,2% ou -263MDH) ainsi que d'« Autres industries » (9.390MDH contre 11.694MDH, soit -19,7% ou -2.304MDH) ».

Dans son dernier bulletin, l'Office a attribué la dégringolade des exportations du secteur automobile au titre du premier semestre principalement au recul des ventes de la construction de 40,3% (7.427MDH).

Cette évolution est aussi due à

la baisse des ventes de « Câblage » et de l'« Intérieur véhicules et sièges » respectivement de 38,8% (6.503MDH) et de 26,2% (1.052MDH), a-t-il poursuivi soulignant que la part de ce secteur dans le total des exportations s'est ainsi élevée à 23,2% contre 28,3% un an auparavant.

S'agissant des exportations du secteur « Textile et cuir » dans les six premiers mois de l'année 2020, il apparaît que celles-ci ont été affectées principalement par le recul des ventes des « Vêtements confectionnés » (-4.832MDH) et des « Articles de bonneterie » (-1.416MDH), a fait savoir l'Office. Tandis que les exportations du secteur « Aéronautique » ont affiché une baisse de 1.534MDH.

Il est à noter qu'en parallèle, il ressort de ces analyses que les exportations du secteur « Agriculture et agro-alimentaire » ont accusé une baisse de 4,3% à fin juin 2020 suite essentiellement au repli des ventes de l'« Industrie alimentaire » de 6,4% ou -1.092MDH.

L'Office a enfin relevé que « les ventes de l'agriculture, sylviculture, chasse et celles de la pêche, aquaculture restent quasiment stables », soulignant, en revanche, que la part de ce secteur dans le total des exportations a gagné 4 points passant de 23,3% à fin juin 2019 à 27,3% à fin juin 2020.

A signaler que la balance des échanges de services a enregistré un excédent en baisse de 20,8% (soit 8.436MDH) à +32.207MDH au titre du premier semestre de l'année 2020, contre +40.643MDH à la même période de l'année précédente.

Alain Bouthy

“ Les importations et les exportations de marchandises enregistrent des baisses respectives de 17,5% et de 18,3%, en glissement annuel ”

Le capital humain, clé de la prospérité dans une économie mondialisée et numérisée

Le capital humain constitue une clé de la prospérité du continent africain dans une économie mondialisée et numérisée, a souligné le président de l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), Hassan Sentissi El Idrissi.

"Le capital humain est une ressource importante notamment en Afrique et aussi la clé de sa prospérité

dans une économie mondialisée et numérisée surtout que le continent africain connaît d'énormes problèmes liés notamment à la qualification des ressources humaines pour leur intégration dans le monde des affaires", a dit M. Sentissi El Idrissi, cité par un communiqué de l'ASMEX sur une visioconférence tenue récemment autour du thème "Capital humain pour un développement réussi en Afrique : défis et enjeux".

Cette rencontre virtuelle, initiée par l'ASMEX en partenariat avec le cabinet Talent2Africa, a été ainsi l'occasion pour les intervenants de débattre de la problématique de l'emploi en général et de celui des jeunes en particulier, lesquels constituent de véritables enjeux en Afrique, ainsi que de l'importance de la gestion des ressources dans le succès de tout projet d'investissement ou de croissance, rapporte la MAP.

Ces intervenants ont aussi rappelé que les jeunes sont le plus grand atout de l'Afrique, mais également son plus grand défi. D'après la Banque africaine de développement (BAD), la population du continent s'élève à 1,2 milliard d'habitants et, selon les prévisions, elle aura plus que doublé d'ici à 2050 pour représenter un quart de la population mondiale.

En outre, les participants à cette visioconférence ont été tous unanimes pour constater que les entreprises africaines déploient énormément d'efforts pour attirer les meilleurs talents, mais oublient ou négligent bien souvent une bonne partie de ce qui doit les retenir.

A ce niveau, il convient de rappeler des prérequis qui semblent non négociables pour la nouvelle génération de cadres africains comme une rémunération et des avantages attractifs, de la visibilité sur les perspectives de carrière, une certaine autonomie dans le travail au quotidien, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, des opportunités de formation et de développement personnel, une bonne culture d'entreprise et de la diversité dans les équipes y compris dans le management.

Selon la Banque mondiale, le capital humain représente plus de 65% de la richesse de l'ensemble des pays dans le monde entier, mais seulement 41% de celle des pays à faible revenu. Malgré ces chiffres éloquentes, plusieurs opérateurs économiques souffrent de pénuries de compétences bien que le chômage soit assez élevé chez les diplômés.

C'est dans ce sens que Chams



Diagne, Co-founder & CEO Talent2Africa, et Youssef Debbagh, Co-founder & Partner Talent2Africa ont insisté sur l'importance pour les entreprises qui cherchent une croissance en Afrique de se rapprocher des ressources locales et de bien cerner leurs besoins en matière de compétence pour la réussite de leurs projets.

Le continent regorge certes de ressources et de talents, qu'ils soient locaux ou bien orientés vers les opportunités à l'international et qu'ils s'inscrivent dans la mobilité.

Ainsi, M. Diagne a fait remarquer que l'Afrique restera la région la plus

jeune du monde, l'âge médian de sa population étant de moins de 25 ans. "Si elle est convenablement gérée, cette population active croissante pourrait donner une forte impulsion à la transformation économique du continent".

Pour sa part, M. Debbagh a mis l'accent sur la nécessité de se faire représenter ou de se faire accompagner dans leur quête de talents africains. "Les missions d'affaires et de prospection sont importantes mais elles ne sont pas suffisantes pour réussir dans le continent. Il est primordial d'avoir une stratégie claire pour la gestion des ressources".



Une rencontre virtuelle initiée par l'ASMEX en partenariat avec le cabinet Talent2Africa

2,8 milliards de pièces de monnaie en circulation en 2019

La circulation de la monnaie métallique a augmenté de 5% en valeur à 3,6 milliards de dirhams (MMDH) et de 3,2% en nombre à 2,8 milliards de pièces de monnaie, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

En volume, les parts de l'ensemble des pièces en circulation se sont stabilisées à leur niveau constaté en 2018 avec une prépondérance des pièces de 1 dirham (28%), ½ dirham (12%), 20 centimes (16%) et 10 centimes (19%) représentant ensemble une part de 75%, précise BAM dans son rapport sur la stabilité financière, publié conjointement avec l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Afin de subvenir aux besoins croissants en billets et de maintenir la qualité des billets en circulation, la Banque centrale a augmenté de 14% ses émissions de billets neufs à 574 millions, soit l'équivalent de 31% du volume de la circulation des billets à fin 2019, rapporte la MAP.

En outre, elle a injecté 611 millions de billets valides portant le volume total des sorties aux guichets à 1,185 milliard de billets, en hausse notable de 9%. Ce volume a été tiré par une progression de 11% des retraits des grandes dénominations de 200 et 100 dirhams représentant respectivement 45% et 41% du volume des sorties des billets.

Cette hausse reflète le dynamisme de

la demande de la monnaie fiduciaire au niveau national qui se poursuit pour les six principales régions du Royaume, à savoir Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan et Souss-Massa, totalisant ensemble une part de près de 90% des sorties des billets aux guichets de BAM.

Pour leur part, les versements des billets à ces guichets ont crû de 9,6% à 1,074 milliard de billets, pour concerner 597 millions de billets non valides (BNV) et 477 millions de billets valides (BV) CPT (centres privés de tri), fait savoir le rapport, ajoutant que les BNV ont progressé de 9% à la faveur de l'augmentation des volumes versés en billets de 200 dirhams (+75%) et 100 dirhams (+34%), alors que les BV CPT versés se sont inscrits en hausse de 10%.

L'écart entre les sorties et les versements aux guichets de BAM s'est soldé par des sorties nettes de 18 milliards de dirhams ou 110 millions de billets injectés en circulation, indique la même source, relevant que la Banque centrale a procédé à l'émission de 89 millions de pièces de monnaie neuves, en augmentation de 9% par rapport à 2018. Ce volume reste prédominé des pièces de 1 dirham qui y représentent une part de 42%. Les pièces de 5 dirhams et de 10 dirhams représentent respectivement 13% et 8%, tandis que celles de ½ dirham, 20 et 10 centimes suivent avec une part de 12% pour chacune des coupures.

أمنديس
Amendis

Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Electricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement des appels d'offres suivants :

- > Report du délai de remise des offres de l'AO 17/20 TA : Mise en place d'un portail collaboratif (Ressources Humaines)
- > AO. 28/20 TA : Renouvellement des stations de pompage Beni Makada (Lot 1) et place El Cadi (Lot 2) à la ville de Tanger
- > AO. 31/20 TA : Maintenance de l'infrastructure de virtualisation, de stockage et de serveurs Matériels et Logiciel

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis : www.amendis.ma

«Appels d'Offres» ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Marchés - Service Appels d'offres :

6ème étage Immeuble Tanger Office Center- Bd. Atlas Tar Tanger

Tel. : 0539 22 80 28

L'En cas de Malhonnêteté, il doit se faire immédiatement du site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société.

Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimations En DH HT	Cautions Provisaires En DH	Dates limites de dépôt des offres	Dates limites de dépôt des offres	Délai	Statut d'ouverture
1700 TA	2 000 000	40 000	-	Mardi 01/09/2020 Avant 15 H Du Mercredi 02/09/2020 A 10 H	4 mois	Publique
3800 TA	Lut 1 = 444 000 Lut 2 = 540 000	9 000 11 000	Mardi 18/08/2020 à 10h Lieu de départ : DDP Amendis site au 5, Rue Okba Bnou Nafaa Tanger	Mardi 01/09/2020 Avant 15 H	3,5 mois	Publique
2100 TA	750 000	15 000	-	Mardi 01/09/2020 Avant 15 H	3 semaines	Non Publique

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale, avec accusé de réception ou remises pour les appels d'offres 17/20 TA et 28/20 TA au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis

2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O.)

3. L'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres 17/20 TA et 28/20 TA est prévue le mercredi 02/09/2020 à la salle de réunion de la direction opérationnelle d'Amendis Tanger, site au 5, rue Okba Bnou Nafaa

4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

Art & culture

Le MMVI retrace la genèse artistique au Maroc

Des œuvres majeures considérées comme des jalons de l'histoire d'art au Royaume

L'exposition événement "les peintres marocains dans les collections nationales, de Ben Ali R'batî à nos jours" aura lieu du 12 août au 15 décembre 2020 au Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain (MMVI).

Dans un communiqué publié vendredi, la Fondation nationale des musées (FNM) a indiqué que cette exposition "conjugue des collections nationales majeures, celles de l'Académie du Royaume et du ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports et de la FNM". "Elle retrace la genèse artistique au Maroc avec une certaine d'œuvres majeures considérées comme des jalons de l'histoire d'art au Maroc", fait savoir le communiqué.

Le président de la FNM, Mehdi Qotbi a fait valoir à cette occasion qu'"en

ces temps bouleversés par une pandémie mondiale, l'art et la culture sont devenus plus que jamais indispensables à notre quotidien en le parant d'images, de couleurs, d'éclat et de créativité". "Si le rapport à l'art s'est renouvelé sous bien d'autres formes, notamment numériques, une exposition virtuelle ne saurait reproduire à l'identique l'atmosphère si singulière d'un musée, les jeux de lumière, le parcours des salles, le sens des visites, et surtout, la joie de vous retrouver autour d'une exposition au MMVI", a-t-il écrit. "Cette crise, propice à la réflexion, nous a amenée à nous interroger sur notre environnement, à nous rapprocher des richesses de notre Histoire", a souligné M. Qotbi, poursuivant qu'"afin de marquer notre retour sur la scène culturelle, nous souhaitons, à la FNM, met-

tre en lumière les fleurons de notre patrimoine artistique national" avec cette exposition. Aux prémices de la création, cette exposition événement propose un parcours chrono-thématique de la peinture marocaine, ajoute le communiqué, précisant qu'il s'agit d'une "invitation à une immersion dans l'art moderne et contemporain".

"Ben Ali R'batî, l'un des précurseurs du début du 20ème siècle ou Ahmed Ya-coubi ont progressivement abandonné les différents symboles constitutifs aux arts traditionnels", a souligné la Fondation. Au fil de ce voyage, le visiteur sentira l'évolution qu'a connue le Maroc sur le plan artistique à partir des années 50, a fait observer la même source, notant que cette période a été enrichie par les deux écoles d'art (Les Beaux-Arts de Té-

touan et de Casablanca). "Dès les années 60, le rapport à la création artistique a été réévalué avec Jilali Gharbaoui, Ahmed Cherkaoui, Farid Belkahlia, Mohamed Chabaâ, Mohamed Melehi et Miloud Labied...", qui "conscients des enjeux identitaires, ils ont prôné un art libéré des contraintes". Les décennies suivantes ont marqué l'apparition de nouvelles formes de pratiques plastiques, a précisé la Fondation, indiquant que "l'époque est aussi celle de l'affirmation de la différence et de la diversification des tendances esthétiques". "Durant les années 2000, sont apparues de nouvelles attitudes créatrices au Maroc liées à la globalisation et aux nouvelles technologies", souligne le communiqué, insistant que la réservation par téléphone est obligatoire pour visiter l'exposition.



Les œuvres de l'artiste danoise Lene Wiklund illuminent l'espace Dar Souiri



Une exposition de toiles singulières mettant en évidence le talent artistique et l'esprit créatif de l'artiste-peintre danoise Lene Wiklund, se tient jusqu'au 13 août à l'espace Dar Souiri dans la Cité des Alizés, à l'initiative de l'Association Essaouira-Mogador. Visible aux cimaises de la salle d'exposition "Tayeb Seddiki", cette exposition exceptionnelle d'une série d'œuvres artistiques de cette plasticienne au style raffiné se déroule dans le strict respect des mesures préventives et de précaution, décrétées par les autorités compétentes en vue d'enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Elle fait également partie de l'agenda des événements culturels et artistiques programmés pour le mois d'août par l'Association Essaouira-Mogador dans le cadre de la nouvelle saison culturelle 2020 et ce, au grand bonheur des passionnés d'arts plastiques parmi les habitants et visiteurs de la Cité des Alizés, après une longue période de confinement sanitaire.

Cette exposition offre donc aux visiteurs l'occasion de découvrir et d'apprécier une collection, riche en couleurs, composée d'une vingtaine de toiles de différentes tailles, soigneusement réalisées avec une passion artistique et une touche très particulière propre à cette artiste autodidacte, née en Suède et qui a passé toute sa vie au Danemark.

Ainsi, les toiles exposées représentent des œuvres fortement inspirées des visites de Lene Wiklund à la ville d'Essaouira, ainsi que des paysages de sa région d'origine, selon un document de présentation de cette exposition.

En effet, Lene Wiklund, qui estime que l'acte de peindre est "un style de vie" plus qu'un métier et une ambition, a effectué plusieurs voyages au Maroc et travaillé sur le Royaume en tant que thème pendant de nombreuses années avec des motifs relevant des styles figuratif et abstrait, avec souvent de pures couches de

couleurs où la texture et la qualité des matériaux sont toujours centrales.

Pour cette artiste-peintre, qui visite chaque année Essaouira depuis 2006, afin de s'inspirer de la diversité de son riche patrimoine culturel et de l'authenticité de l'artisanat local, "réussir une œuvre, c'est le sentiment d'avoir vraiment peint au sens créatif du terme".

Lene Wiklund a ainsi vécu pendant plusieurs mois dans la Cité des Alizés et organisé des voyages de peinture en faveur de nombre d'artistes-peintres danois, car cette ville est devenue, pour elle, sa deuxième maison, d'où l'idée évidente d'exposer ses œuvres dans cette cité paisible et dynamique.

Ainsi, de nombreux tableaux reflétant des motifs et aspects de la ville d'Essaouira sont tirés des propres photos de l'artiste-peintre, minutieusement combinées et assemblées dans des styles abstrait et figuratif qui mettent en lumière la médina et le port de la cité des Alizés, précise le document, notant que les toiles représentant l'hiver nordique sont conçues, elles, en caractères abstraits grâce à l'utilisation de photos gros plan de la nature.

Née en 1958 en Suède et résidant à Aarhus, au Danemark, Lene Wiklund a fait ses débuts en tant que peintre autodidacte en 1998 avec l'huile comme médium préféré dans la conception de ses toiles.

Membre d'une communauté d'ateliers aux côtés d'autres peintres, elle organise des journées portes ouvertes et invite d'autres artistes-peintres à assister à des workshops.

Lene Wiklund, qui travaille également en tant qu'assistante pour des personnes à besoins spécifiques, une mission très courante pour les artistes au Danemark, a exposé dans de nombreuses galeries, différents centres culturels et diverses organisations artistiques dans ce pays scandinave.

Un nouveau "Dirty Dancing" en préparation



Un nouveau "Dirty Dancing" est en préparation, et Jennifer Grey devrait y reprendre plus de trente ans plus tard le rôle emblématique de Frances "Baby" Houseman qu'elle tenait dans ce film culte. Le film original, sorti en 1987 et dans lequel une adolescente (Jennifer Grey) tombait amoureuse d'un professeur de danse (Patrick Swayze), a apporté la gloire mondiale aux deux acteurs principaux. La scène clé dans laquelle Patrick Swayze termine un numéro de danse en soulevant "Baby" au-dessus de sa

tête est entrée dans la légende du cinéma.

Le film avait gagné un Oscar pour sa chanson "(I've Had) The Time of My Life".

Le pdg de la firme Lionsgate, Jon Feltheimer, a annoncé que Jennifer Grey jouerait dans le nouveau film, dont elle est également productrice. "Ce sera exactement le genre de film romantique et nostalgique que les fans de la franchise attendent", a dit Jon Feltheimer au cours d'une conférence téléphonique.

"Dirty Dancing", qui était un film à

petit budget, a rapporté plus de 210 millions de dollars à travers le monde. Le film avait connu en 2004 une première suite, "Dirty Dancing: Havana Nights", qui transposait l'histoire originale à Cuba, mais sans la participation de Jennifer Grey.

Le projet de nouveau film était "l'un des secrets les plus mal gardés de Hollywood", a plaisanté Jon Feltheimer.

Mais les détails du scénario n'ont pas été révélés pour le moment. Le réalisateur du film sera Jonathan Levine ("Warm Bodies").

Bouillon de culture

Orchestre symphonique

Plus de 500 voitures rangées sur le parking d'un aéroport international pour écouter Beethoven, Ravel et Mozart entre deux décollages et en respectant la distanciation: l'orchestre symphonique de Montréal a donné mercredi un concert unique à bien des égards. "Dans ma vie normale, je passe essentiellement mon temps soit devant un orchestre ou dans un aéroport. Donc là, on a combiné les deux, c'est un peu particulier", plaisante le chef d'orchestre québécois Jacques Lacombe, interrogé par l'AFP peu avant la représentation.

L'orchestre symphonique de Montréal (OSM) a l'habitude chaque été de jouer en plein air, dans les parcs, les cours des maisons de retraite ou même au stade olympique. Mais à côté d'un aéroport, face à une marée de pare-brise? "C'est une première dans ma carrière", reconnaît le musicien, qui dirige l'orchestre symphonique de Mulhouse, dans l'Est de la France, et collabore régulièrement avec celui de Montréal. L'OSM, l'une des deux grandes formations symphoniques de la métropole québécoise avec l'Orchestre métropolitain, n'avait pas joué en public depuis mars. Alors pour ces retrouvailles très attendues avec son public, la formule drive-in a été retenue, une première au Canada et sans doute en Amérique du Nord à ce niveau, selon la formation.

De fait, la scène a quelque chose d'irréel: plus de 520 voitures soigneusement espacées, phares éteints, sur un immense parking de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau, tournées en direction d'une petite scène sur laquelle se produisent une cinquantaine de musiciens, eux-mêmes à bonne distance les uns des autres.



Charlize Theron dénonce les conditions de tournage de "Braquage à l'italienne"



La star de "The Old Guard" sur Netflix, Charlize Theron, s'est aujourd'hui imposée comme l'une des plus grandes stars de film d'action. Mais avant cela elle a longtemps dû prouver qu'elle pouvait courir plus vite, frapper plus fort et conduire mieux que ses collègues masculins.

C'était notamment le cas lors du tournage du remake de "Braquage à l'italienne" en 2003, à propos duquel Charlize Theron a récemment révélé qu'elle devait s'entraîner pendant six semaines de plus que les acteurs masculins, dont Mark Wahlberg, Jason Statham et Edward Norton.

"Il y avait une réelle pression pour réaliser ces cascades avec les acteurs. ... Il y a eu un processus très injuste qui est allé de pair avec cela", a déclaré Charlize Theron dans une rétrospective de sa carrière lors de la "Comic-Con at Home" vendredi 24 juillet. "J'étais la seule femme avec un groupe de gars, et je me souviens très bien d'avoir obtenu le planning dans notre pré-production, et ils m'avaient

prévu six semaines de plus d'entraînement en voiture que n'importe lequel des gars. C'était tellement insultant" a-t-elle déclaré.

"Je me suis dit: "Très bien, vous voulez jouer à ce jeu, allons-y", se souvient-elle. "J'ai mis un point d'honneur à dépasser tous ces gars. Je me souviens très bien de Mark Wahlberg, à la moitié d'une de nos séances d'entraînement, qui s'est arrêté et a vomi parce qu'il avait la nausée après avoir fait un 360".

Les décors les plus mémorables de ce thriller mettent en scène les acteurs qui conduisent une flotte de Mini Coopers dans différents endroits du monde. Charlize Theron se rappelle avoir été particulièrement fier de manoeuvrer le véhicule pour une cascade en "360 ou peut-être 180 en marche arrière dans un entrepôt avec des accessoires partout". "J'ai fait cette cascade toute seule", a-t-elle déclaré. "Ouais, on peut faire tout ça, et les femmes sont si injustement considérées ou traitées".



Le Brésil deuxième pays à dépasser les 100.000 morts du coronavirus



Le bilan de la pandémie de coronavirus a dépassé samedi les 100.000 morts au Brésil, le pays le plus lourdement frappé après les Etats-Unis, et les 10.000 morts en Afrique du Sud.

Aux Etats-Unis, le président Donald Trump a dévoilé un nouveau plan d'aide par décrets pour soutenir les millions d'Américains frappés par le chômage ou menacés d'expulsion à cause de la pandémie.

La pandémie a fait plus de 720.000 morts dans le monde en contaminant plus de 19 millions de personnes depuis que le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un comptage réalisé samedi par l'AFP à partir de sources officielles.

Le Brésil est devenu samedi le deuxième pays à dépasser les 100.000 morts du coronavirus après les Etats-Unis, selon le dernier bilan du ministère de la Santé. Le plus grand pays d'Amérique latine, peuplé de 212 millions d'habitants, a également franchi un autre seuil symbolique, celui des 3 millions de personnes contaminées.

Les chiffres officiels (100.477 morts et 3.012.412 cas confirmés de contamination) doivent toutefois être relativisés en raison de l'insuffisance de tests, les spécialistes estimant que le nombre total de personnes

infectées pourrait être jusque six fois plus élevé.

Le Brésil déplore 478 morts par million d'habitants, un chiffre équivalent à celui des Etats-Unis (487), mais inférieur à celui de l'Espagne (609) ou de l'Italie (583).

Sur le continent africain, c'est l'Afrique du Sud qui a de loin le bilan le plus lourd. Elle a franchi samedi la barre des 10.000 morts depuis que l'épidémie y est apparue en mars, a annoncé le ministère sud-africain de la Santé.

L'Afrique du Sud a aussi enregistré au total 553.188 cas de contamination, soit plus de la moitié de ceux constatés sur l'ensemble du continent.

Alors que les Etats-Unis sont en voie de franchir la barre des 5 millions de cas de Covid-19, avec plus de 160.000 morts, la Maison Blanche et les démocrates du Congrès étaient engagés depuis deux semaines dans des négociations pour parvenir à un nouveau gigantesque plan de soutien à l'économie. Mais ces discussions n'ont rien donné.

Donald Trump a donc décidé d'agir par décret. "Ça suffit, nous allons sauver les emplois américains et venir en aide aux travailleurs américains", a déclaré le président lors d'une conférence de presse.

M. Trump a ainsi signé quatre décrets qui prévoient des coupes dans les charges salariales, une allocation chômage prolongée de 400 dollars par semaine, des protec-

tions pour les locataires menacés d'expulsion et un report du remboursement des emprunts étudiants.

En Europe, où des remontées des contaminations sont détectées, plusieurs pays rétablissent des mesures de restriction.

Ainsi le port du masque en extérieur sera obligatoire dès lundi dans certaines zones très fréquentées de Paris. "Tous les indicateurs montrent que le virus circule à nouveau plus activement dans la région" parisienne, ont averti samedi les autorités locales.

Sur l'ensemble de la France, 2.288 personnes ont été diagnostiquées positives au nouveau coronavirus en 24 heures, d'après un bilan officiel diffusé vendredi.

Depuis la fin du mois de juillet, le port du masque - déjà quasi-généralisé dans les lieux publics clos - gagne progressivement les espaces en plein air à travers la planète, pour tenter d'enrayer un rebond de l'épidémie.

Dès le 25 juillet, la Belgique - l'un des pays qui comptent le plus grand nombre de morts du Covid-19 par rapport à sa population - l'a imposé dans "tout endroit à forte fréquentation" : marchés, brocantes, rues commerçantes. La région de Madrid et la Roumanie ont pris des mesures semblables quelques jours plus tard.

Les Européens qui vivent actuellement un épisode caniculaire se sont rués samedi

sur les plages, où le mépris des gestes barrières inquiète les autorités.

Au Royaume-Uni, une partie de la population a pris la direction des bords de mer. Des foules d'Allemands en quête de fraîcheur se sont eux aussi rendus sur les côtes. Mais les autorités locales ont averti que certaines plages du nord de l'Allemagne ainsi que plusieurs lacs devraient fermer en raison de l'impossibilité de respecter une distance de sécurité d'un mètre et demi entre les personnes.

D'autres pays européens ont réintroduit des mesures de confinement comme l'Irlande, où les habitants de trois comtés, soit environ 368.000 personnes, ont été reconfinés vendredi à partir de minuit.

Ces sept derniers jours, pratiquement un décès sur deux dans le monde (44%) est intervenu en Amérique latine, devenue la région la plus endeuillée par le coronavirus avec plus de 216.000 morts.

Cette région est également celle qui compte le plus de cas de contamination, essentiellement au Brésil, tandis qu'au Chili le cap des 10.000 décès a été franchi samedi.

En Inde, où les deux millions de cas ont été dépassés vendredi, des dizaines de milliers de travailleuses du secteur de la santé, officiellement considérées comme bénévoles par le gouvernement, se sont mises en grève pour demander un meilleur salaire et plus de protection.

Les voyants de l'économie algérienne au rouge

Dépréciation du dinar, inflation, entreprises à l'arrêt, craintes de récession... L'économie algérienne subit de plein fouet les conséquences de l'épidémie de nouveau coronavirus qui vient s'ajouter à la crise pétrolière.

Et si rien n'est mis en oeuvre, le recours à l'endettement extérieur deviendra inéluctable, préviennent des économistes. L'Office national des statistiques (ONS) affiche des "chiffres alarmants", relève Mansour Kedidir, professeur associé à l'École supérieure d'économie d'Oran. Il souligne une baisse du produit intérieur brut (PIB) de 3,9% au 1er trimestre 2020 et un taux de chômage qui pourrait atteindre 15% en juillet contre 11,4% pour l'année 2019. Hors hydrocarbures, le PIB a baissé de 1,5% au 1er trimestre contre une progression de 3,6% pour la même période de l'année précédente, selon l'ONS.

Certains secteurs comme les services et le fret sont à l'arrêt. D'autres ont vu leur activité ralentie tandis que le secteur de la construction, pourvoyeur de main-d'oeuvre, est paralysé depuis des mois.

Le ministre des Finances Aymen Benabderrahmane, a évalué à près d'un milliard d'euros les pertes des entreprises publiques avec la crise sanitaire.

Celles du secteur privé n'ont pas encore été chiffrées. Mais de nombreux commerces, notamment les restaurateurs, les cafetiers ou les agences de voyages risquent de déposer le bilan. Ils sont fermés depuis le 19 mars dans le cadre de la lutte contre la pandémie. "L'Algérie fait face à une situation économique difficile et inédite en raison de plusieurs facteurs: la crise structurelle héritée de l'ère Bouteflika, la chute des cours des hydrocarbures et enfin la crise du coronavirus", a reconnu le Premier ministre Abdelaziz Djerad.

Dépendante de la rente pétrolière, la première économie du Maghreb est très exposée aux fluctuations du prix du baril du fait de la faible diversification de son économie.

Selon des prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie devrait connaître en 2020 une récession (-5,2%) ainsi qu'un déficit budgétaire parmi les plus élevés de la région. Si aucune réforme n'est entreprise, "l'économie al-

gérienne entrera irrémédiablement dans une récession et le recours à l'endettement extérieur sera inévitable", confirme M. Kedidir. "Le pays sera mis sous séquestre. La boîte de Pandore s'ouvrira et tous les démons sortiront de terre: les émeutes, l'irrévérendisme et l'extrémisme religieux", ajoute-t-il.

Le président Abdelmadjid Tebboune a déjà exclu de contracter des prêts auprès du FMI et des organismes financiers internationaux, au nom de la "souveraineté nationale".

L'Algérie garde un souvenir douloureux du recours au FMI en 1994, et du plan d'ajustement structurel qui s'était traduit par des fermetures d'entreprises, des privatisations...

Mais le gouvernement algérien s'apprête à lancer un plan de relance économique. Il a décidé début mai de réduire de moitié le budget de

fonctionnement de l'Etat.

La loi de finances complémentaire 2020 prévoit une baisse des recettes budgétaires à environ 38 milliards d'euros contre 44 milliards dans la loi initiale.

"Le niveau des réserves de change devrait reculer plus fortement que prévu d'ici à la fin 2020 pour atteindre 37,21 milliards d'euros contre une prévision initiale de 43,44 milliards", estime l'économiste Abderahmane Mebtoul. Des solutions pour éviter la récession existent, selon les experts, mais elles nécessitent des réformes drastiques.

M. Kedidir préconise une baisse des taux d'intérêt, la captation de la masse monétaire circulant dans le secteur informel et un abattement de l'impôt en fonction du nombre d'emplois créés. Il recommande aussi le lancement de

grands travaux, notamment le reboisement de la bande steppe est-ouest, la mise en exploitation des terres sahariennes, ou encore le prolongement du chemin de fer vers le Sud.

Le tout en faisant appel à une main-d'œuvre locale qualifiée. Tout en jugeant que les hydrocarbures resteront encore pour cinq à dix ans la principale ressource en devises du pays - sous réserve de la mise en place de nouvelles filières concurrentielles -, M. Mebtoul estime que le plan de sortie de crise doit reposer sur une nouvelle gouvernance nationale et locale.

Selon l'économiste, cette gouvernance décentralisée pourrait être axée autour de cinq grands pôles économiques régionaux, et "en impliquant élus, entreprises, banques, universités et société civile afin de lutter contre une bureaucratie paralysante".



100 jours sans aucun nouveau cas de coronavirus en Nouvelle-Zélande



La Nouvelle-Zélande a atteint dimanche la barre des cent jours sans aucune nouvelle contamination au coronavirus, même si les autorités sanitaires ont prévenu qu'il était hors de question de baisser la garde.

Il y a actuellement 23 personnes porteuses du Covid-19 dans l'archipel océanique mais elles ont toutes été dépistées à la frontière, en entrant dans le pays, et se trouvent en quarantaine. "Atteindre les 100 jours sans transmission dans la population est une étape importante, cependant, comme nous le savons tous, nous ne pouvons pas nous permettre la moindre négligence", a dit le directeur de la santé, Ashley Bloomfield. "Nous avons vu à l'étranger à quelle vitesse le virus peut réapparaître et se propager dans des endroits où il était auparavant sous contrôle, et nous devons être prêts à juguler rapidement tout nouveau cas à l'avenir en Nouvelle-Zélande", a-t-il ajouté.

La Nouvelle-Zélande, qui compte cinq millions d'habitants, a compté 1.219 cas confirmés de coronavirus depuis février, le dernier diagnostic datant du 1er mai. Elle déplore 22 décès.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a jugé le pays exemplaire pour avoir "éliminé avec succès la transmission dans la population".

La Nouvelle-Zélande a fermé ses frontières le 19 mars. Elles sont désormais strictement contrôlées: toute personne arrivant dans le pays doit observer une quarantaine de 14 jours.

Les Néo-Zélandais ont retrouvé un mode de vie presque normal, sans distanciation sociale et avec public autorisé lors d'événements sportifs et culturels.

Dans l'éventualité d'une deuxième vague, le gouvernement a demandé à ce que tous les ménages conservent des kits d'approvisionnement d'urgence comprenant des masques.

Nouveaux appels à manifester à Beyrouth

Première démission d'un ministre



De nouvelles manifestations étaient attendues dimanche au Liban, au lendemain d'une journée de mobilisation marquée par des assauts contre des ministères lancés par des manifestants en colère contre une classe dirigeante accusée de négligence après l'explosion dévastatrice à Beyrouth.

Face à l'ampleur du drame et l'ire de la population qui réclame le départ de l'ensemble des dirigeants, la ministre de l'Information, Manal Abdel Samad, a annoncé sa démission, la première d'un membre du gouvernement. Mais le patriarche maronite Béchara Raï, qui jouit d'une importante influence, a demandé la démission de tout le gouvernement, évoquant un "crime contre l'humanité".

Pour venir en aide au pays meurtri, la France s'est, elle, mobilisée et organise une conférence d'aide internationale par visioconférence, trois jours après un déplacement du président Emmanuel Macron à Beyrouth.

La déflagration d'une violence inouïe a été causée mardi par 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées depuis six ans au port de Beyrouth "sans mesures de précaution" de l'aveu même du Premier ministre Hassan Diab. Elle a provoqué un cratère de 43 mètres de profondeur, d'après une source de sécurité.

Les recherches pour retrouver une

vingtaine de personnes toujours disparues se poursuivent dans les ruines du port, quasiment détruit par l'explosion qui a fait 158 morts et 6.000 blessés selon un dernier bilan officiel.

Dans un Liban déjà mis à genoux par une crise économique inédite aggravée par l'épidémie de Covid-19, la rage augmente parmi une population qui en a assez. Des quartiers entiers de la capitale ont été dévastés par l'explosion et des centaines de milliers de Libanais se retrouvent sans abri, dormant parfois dans des maisons à moitié écroulées.

Cette tragédie de trop illustrant l'incurie du pouvoir a redonné un nouveau souffle à la contestation inédite déclenchée fin 2019.

Dimanche, des appels sur les réseaux sociaux ont appelé à des rassemblements dans l'après-midi sur l'emblématique place des Martyrs, au cœur de Beyrouth sinistrée. "Préparez les potences, parce que notre colère ne s'éteindra pas en un jour", peut-on lire sur les messages en ligne.

Chômage, services publics en déliquescence, difficiles conditions de vie: un soulèvement avait éclaté le 17 octobre 2019 pour réclamer le départ de toute la classe politique quasi-inchangée depuis des décennies. Mais la crise économique s'est aggravée et un nouveau gouvernement mis en place a été contesté. Et le mouvement s'est essouffé notamment

avec le nouveau coronavirus.

Samedi, les manifestants ont brièvement pris d'assaut les ministères des Affaires étrangères, de l'Economie, de l'Energie, ainsi que l'Association des banques, signalant un durcissement de la contestation.

Des milliers de Libanais se sont rassemblés place des Martyrs, brandissant balais et pelles, à l'heure où c'est la population elle-même qui mène les opérations de nettoyage, le gouvernement n'ayant pris selon elle aucune mesure pour lui venir en aide.

Les manifestants ont aussi brandi des potences de fortune, réclamant qu'on pendre les dirigeants.

Des groupes de contestataires ont tenté de franchir les barrages de sécurité protégeant le Parlement tout proche. Les forces de l'ordre ont tiré gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc contre les manifestants qui leur ont jeté des pierres.

Dans un hôtel sur la place, un membre des forces de sécurité est mort d'une chute mortelle samedi après avoir été agressé par des "émeutiers", selon la police.

Quelque 65 personnes blessées lors des heurts ont été hospitalisées, et 185 soignées sur place, selon la Croix-Rouge libanaise. "Après l'énorme catastrophe de Beyrouth, je présente ma démission du gouvernement", a déclaré Mme Abdel Samad. "Je m'excuse auprès des Libanais,

mais nous n'avons pas pu répondre à leurs attentes."

"La démission d'un député par-ci, d'un ministre par-là, ne suffit pas", a lancé lors de son sermon le cardinal Raï. Il faut "en raison de sa gravissime responsabilité, avoir la démission du gouvernement tout entier (...)" et des élections anticipées.

Samedi, M. Diab a annoncé qu'il proposerait des législatives anticipées et dit qu'il resterait au pouvoir "pendant deux mois", le temps que les forces politiques s'entendent dans un pays où le puissant mouvement armé pro-iranien Hezbollah domine la vie politique.

Les aides internationales continuent d'arriver au Liban. La France a mis en place un "pont aérien et maritime" afin d'acheminer plus de 18 tonnes d'aide médicale et près de 700 tonnes d'aide alimentaire.

Une visioconférence des donateurs est prévue, co-organisée par la France et l'ONU.

L'opinion publique libanaise ne faisant pas confiance au gouvernement, M. Macron avait souligné que l'aide internationale irait directement aux populations et ONG.

Demandaux dirigeants libanais un "profond changement", il avait averti qu'il ne pouvait pas "donner des chèques en blanc à des systèmes qui n'ont plus la confiance de leur peuple."

Le régime hors-la-loi du Zimbabwe

Horizons



Le 20 juillet dernier, les autorités zimbabwéennes ont arrêté Hopewell Chin'ono, un journaliste d'investigation internationalement reconnu, et l'ont inculpé «d'incitation publique à la violence». Mais le véritable crime de Chin'ono est d'avoir révélé – en collaboration avec Mduzuzi Mathuthu, un autre journaliste qui court aujourd'hui le risque d'être arrêté – un vaste scandale de corruption dans le cadre de l'achat par le ministère de la Santé de fournitures médicales destinées à la lutte contre le Covid-19.

Les révélations de Chin'ono ont obligé le président Emmerson Mnangagwa, malgré ses réticences, à limoger le ministre de la Santé, Obadiah Moyo. Mais alors que ce dernier a bénéficié d'une libération sous caution après son arrestation, Chin'ono reste détenu dans l'attente de son procès.

Après l'interpellation de Chin'ono, la juge Judith Taruvinga a signé un mandat de portée très générale autorisant les autorités à perquisitionner son domicile pour «des documents illégaux et autres objets conservés à son domicile». Une trentaine de policiers armés, brandissant un nouveau mandat, ont ensuite fait une descente au domicile de Chin'ono et ont saisi son appareil photo. Le ministre Moyo n'a en revanche fait l'objet d'aucune descente ou perquisition de ce genre.

En arrêtant un journaliste influent dénonçant la corruption, le gouvernement zimbabwéen a une fois de plus montré qu'il entend utiliser la loi comme arme politique pour criminaliser le journalisme. La communauté internationale a enfin pris conscience de ce qui se cache derrière les belles paroles de Mnangagwa et de la nature véritable de son régime.

En dépit de toutes les tentatives faites pour redorer l'image de son gouvernement à l'étranger, Mnangagwa applique simplement les mêmes stratégies autoritaires que son prédécesseur de longue date, Robert Mugabe. Cela ne devrait surprendre personne : Mnangagwa a été le conseiller spécial pour la sécurité de Mugabe pendant 40 ans avant de devenir président après le coup d'Etat militaire qui a déposé son mentor.

Lorsque Mnangagwa a entamé ce qu'il appelle sans vergogne son «règne», la communauté internationale, lassée de l'infamie de Mugabe, souhaitait vivement voir un rapprochement et l'établissement de partenariats avec le Zimbabwe. Les investisseurs appelaient de leurs vœux une nouvelle ère dans laquelle les autorités appliqueraient des règles établies, mettraient fin à une corruption endémique et limiteraient les pouvoirs d'une bureaucratie axée sur la recherche de rente.

Mnangagwa a joué le jeu et déclaré que le Zimbabwe était «ouvert aux affaires».

Mais à peine plus de deux ans plus tard, les faux-semblants de Mnangagwa ont volé en éclats. Calquant la cruauté de Mugabe et affichant la même conviction que tout lui est dû, mais sans l'éloquence et l'intelligence de son prédécesseur, Mnangagwa s'est révélé être un bouffon incompetent avec une appréciation caricaturale de son invincibilité.

Le monde peut aujourd'hui voir clairement ce qui était toujours évident pour les Zimbabwéens avertis : le coup d'Etat de 2017 n'a pas été un acte d'auto-régénération du parti au pouvoir, la ZANU-PF, mais plutôt le résultat de l'impatience d'un héritier politique désireux de pouvoir mutiler, voler et tuer à son tour.

Après tout, comment le régime peut-il prétendre être ouvert aux affaires après le traitement réservé à Chin'ono, dont les allégations impliquent l'un des fils de Mnangagwa dans le scandale de passation des marchés publics ? Quels propos grandiloquents sur «l'aube d'une deuxième république» et le «nouveau Zimbabwe» peuvent encore avoir la moindre signification lorsque trois jeunes femmes membres de l'opposition sont enlevées et violées par les forces de sécurité du gouvernement, et ensuite arrêtées pour avoir soi-disant simulé cet épisode ? Comment continuer à prétendre mettre en œuvre des réformes politiques quand le régime, poursuivant là où Mugabe s'est arrêté, abat des manifestants pacifiques, manipule les élections et commet des actes de torture et d'autres crimes sanctionnés par le droit international ?

Le régime sait bien qu'inculper Chin'ono d'incitation à la violence est un bluff juridique, aussi le punit-il au moyen de parodies procédurales. Comme l'a relevé Depose Muchena d'Amnesty International, l'arrestation et la détention de Chin'ono s'inscrivent dans la tentative plus générale du gouvernement zimbabwéen de persécuter les critiques du régime.

Le président de la Cour suprême du Zimbabwe a par exemple récemment émis une directive à l'attention des juges exigeant que leurs jugements soient «vus et approuvés» par leurs supérieurs avant d'être rendus – une instruction manifestement anticonstitutionnelle, étant donné la nécessaire indépendance de la justice. Bien que le président de la Cour suprême ait supprimé le mot «approuvé» le jour suivant, et qu'il ait ensuite semblé, à la suite d'un tollé, retirer l'ensemble de la directive, son objectif reste clair. En outre, des avocats spécialisés dans les droits de l'Homme ont récemment été ar-

rêtés sur la base d'accusations fallacieuses.

Pendant ce temps, les difficultés du Zimbabwe vont croissant. L'avocat Alex Magaisa a récemment décrit comment l'argent officiellement détourné d'un régime d'aide à l'agriculture commerciale s'est traduit par une dette publique massive. Une commission parlementaire du député de l'opposition Tendai Biti avait auparavant révélé le détournement de milliards de dollars d'un autre programme d'agriculture planifiée. Dans une conjoncture où les infirmières sont en grève pour dénoncer un système de santé défaillant et où une population affamée appelle à tenir des manifestations massives dans certaines parties du pays, le régime est gagné par la panique.

L'arrestation le 31 juillet de manifestants pacifiques, dont l'écrivaine de renommée internationale Tsitsi Dangarembga et l'étudiante Panashe Sivindani, a conclu un mois de fort mécontentement populaire, durant lequel Mnangagwa a également annoncé des mesures de confinement plus strictes face au Covid-19, pour une période indéterminée. Même dans un contexte de multiplication des cas, ces nouvelles règles draconiennes ont incité les Nations unies à faire part de leur inquiétude quant à une éventuelle répression autoritaire sous couvert de lutte contre le coronavirus. Ces mesures imposent un couvre-feu de 18h à 6h du matin et contraignent tous les Zimbabwéens «qui ne travaillent pas» à rester chez eux durant la journée – dans un pays où le taux de chômage réel est proche de 90 pour cent.

Le régime zimbabwéen vit de la corruption et du mensonge. Mnangagwa n'utilise pas la loi et les institutions judiciaires comme les représentantes qu'elles devraient être des idéaux que sont l'appartenance, l'équité et la dignité, mais comme des carottes et des bâtons qu'il peut utiliser à sa guise.

Cette attitude a créé un environnement de non-droit et d'injustice qui oblige les investisseurs responsables à réfléchir à deux fois avant de placer leur argent au Zimbabwe. Quand un régime se tire dans le pied, comme celui de Harare, les investissements étrangers réalisés dans le pays le sont généralement dans les industries extractives, avec des contrats au prix du sang versé, destinés à piller les ressources naturelles en échange d'un soutien à ses dirigeants, sous forme de tanks, d'armes et de munitions, d'autres moyens de répression politique et sociale, et de comptes bancaires personnels bien alimentés.

Par Tawanda Mutasah
Ancien directeur principal du droit
et des politiques à Amnesty International

CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée. Associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EL HAMD AOUI BOIS
Objet :
- ENTREPRENEUR MENUSIER.
- FABRICANT DE VANNERIE COMMUNE, VANNERIE.
- ENTREPRENEUR FOURNISSEUR CHAPRNNIER OCCUPANT DIX PERSONNES OU DAVANTAGE .
Gérance :
1- MR. ABDELAZIZ EL HAMD AOUI , Né le 20/05/1974, CIN N° R108093 Demeurant à DOUAR BOULAMAYZ AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA
2- Capital : 100 000.00 DH
Capital Social
Mr ABDELAZIZ EL HAMD AOUI ... 1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: SIDI BOUAFIF CR AIT YOUSSEF OUALI AL HOCEIMA .
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 06/08/2020 sous le n°3081.

N° 6200/PA

STE « HAKELOU EXPORT TRAD » SARL à associé unique
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000 Dhs
Siège social :
EL KHANDAK
EL MALAH HAY IV
IMZOUREN
AL HOCEIMA
RC : 3019
1-AU TERME D'UN PV AGE EN DATE DU 03/08/2020 A IMZOUREN, IL A ETE DECIDE CE QUI SUIT :
- LE CHANGEMENT DES ACTIVITES :
- IMPORT EXPORT DES PRODUITS DE CEREALES ET LEGUMINEUSES -
- NEGOCIANT .
- TENANT UN BAZAR D ARTICLES ELECTROMENAGE .
2-LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE AU TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE D'AL-HOCEIMA LE 06/08/2020 SOUS LE NUMERO 454/2020.

N° 6201/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
CERCLE DE MIDELET
CAIDAT ITZER
COMMUNE TERRITORIALE AIT BEN YACCOUB
AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 27 AOUT 2020 à 11H du matin, il sera procédé au siège de la commune territoriale AIT BEN YACCOUB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LE SOUK HEBDOMADAIRE DE TAMAYOUST COMMUNE AIT BEN YACCOUB PROVINCE DE MIDELET
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune territoriale AIT BEN YACCOUB ; Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE CINQ CENT DHS (2500.00DHS).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE UN DIRHAMS ET 94 CTS. 260 351,94 DHS.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune territoriale AIT BEN YACCOUB.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• soit les déposer contre ré-

pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LE SOUK HEBDOMADAIRE DE TAMAYOUST COMMUNE AIT BEN YACCOUB PROVINCE DE MIDELET
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune territoriale AIT BEN YACCOUB ; Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE CINQ CENT DHS (2500.00DHS).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT CINQUANTE UN DIRHAMS ET 94 CTS. 260 351,94 DHS.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune territoriale AIT BEN YACCOUB.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés public. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 5 pas article 6 du règlement de consultation.
La présentation du dossier technique prévu par le règlement de la consultation est obligatoire.

N° 6202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 066/2020/CHUIRC
Le 10/09/2020 à 11 Heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix :
ACHAT DE MATERIEL DE BUREAU (en 20 Lots séparés)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue

Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».
Les concurrents sont dispensés de fournir le cautionnement provisoire.
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 030 554,02 DHS/TTC (UN MILLION TRENT MILLE CINQ CENTS CINQUANTE QUATRE DIRHAMS ET DEUX CENTIMES).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement N°D1580/15/DEPP du 19 juin 2015, relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• soit les déposer contre ré-

cépissé au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique en langue française ou autres langues avec traduction en langue française, accompagnée de l'annexe 4 exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service des Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lahcen El Arjoun – Casablanca, au plus tard le 09/09/2020 avant 14 Heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6203/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE DE KENITRA
DIVISION COMPTABILITE & BUDGET
SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°12/2020
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES
Le Jeudi 3 septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des effets d'habillement des agents communaux.
Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis à rue el Yarmouk résidence Montassir, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/
Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Dirhams (3.000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quarante Quatre Mille Trois Cent Soixante Di-

rhams (144 360,00 dhs) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Kenitra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du magasin du centre technique de la Commune de Kenitra, avant le Mercredi 2 septembre 2020 à 13 H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6204/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
13/DRPS/ANP/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le 03/09/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports de Safi au port de Safi Ville à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SUPERSTRUCTURES DE LA PECHE ARTISANALE ET D'UN CIRCUIT TOURISTIQUE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports de Safi (Port de Safi Ville) auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **300.000,00** TROIS CENT MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **20.204.424,00** TTC
VINGT MILLIONS DEUX CENT QUATRE MILLE QUATRE CENT VINGT QUATRE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports de Safi-Port de Safi Ville

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction régionale des ports de Safi - port de Safi ville , BP 39 Safi

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **24/08/2020 à 11H00** AU DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR LES ARTICLES 10; 11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: A	QUALIFICATION: A.1	CLASSE: 3
ET SECTEUR: A	QUALIFICATION: A.2	CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP-Direction Régionale des ports de Safi (Port de Safi Ville) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés Tél. 05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – Fax : 05 24 46 28 64.

N° 6205/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU
POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DRĀA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°26/DRD/CE/D/2020
La Direction Régionale de
Drāa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, lance l'appel
d'offres suivant :
A.O N° 26/DRD/
CE/D/2020 relatif à l'AEP
des populations rurales de
Khénifra à partir du barrage
Hassan II, douars de la
commune territoriale d'ITZER
et renforcement du centre –
Lot réseau interne +
branchements (1ère
Tranche).

Estimation : 6 704 784,00
DH TTC.
Caution : 67 100,00DH
son équivalent dans une
monnaie convertible.
Une visite des lieux fortement
recommandée est prévue
le JEUDI 27/08/2020 à
10h30 au siège de la
COMMUNE TERRITORIALE
d'ITZER.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
Le dossier de consultation est
consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et téléchargeables
à partir du site internet
des achats de l'ONEE –
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise – rubrique
Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
-Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale Drāa
Tafilalet - 20, Rue Antsirabé

Meknès avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

-Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale Drāa Tafilalet 20,
Rue Antsirabé – Meknès
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des plis.
-Soit remis au président de
la commission d'appel d'offres
en début de la séance
d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le MERCREDI
09/09/2020 à 10 heures à la
Direction Régionale Drāa -
Tafilalet de l'ONEE-Branche
Eau. N° 20, Rue Antsirabé
BP 54 V.N Meknès.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseignement
ou réclamation concernant
le présent appel d'offres ou
les documents y afférents,
doit être formulée sur le
portail des marchés publics.

N° 6223/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU
POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DRĀA TAFILALET
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°50/DRD/CE/
SPD/1/2020&

51/DRD/CE/SPD/1/2020
La Direction Régionale
Drāa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Meknès
lance les appels d'offres
suivants :
• A.O N°50/DRD/
CE/SPD/1/2020 :
Objet : Acquisition des
GEP de secours et GE pour
tous les centres relevant de
SPD/1.
Estimation : 1600 000,00
DH TTC.

Caution provisoire : 16
000,00 DH

• A.O N°51/DRD/CE/
SPD/1/2020 :
Objet : Equipement de
deux nouveaux forages
(20 + 25 l/s) pour le
renforcement du centre de
ZAGORA. Lot

: Equipement.
Estimation : 1 800 000,00
DH TTC.

Caution provisoire : 18
000,00 DH

Une visite des lieux
fortement recommandée est
prévue Le Mardi 25 Aout 2020
à 11 Heures à partir du siège
du Secteur de Production
Ouarzazate-Zagora-Tinghir.
Les deux (02) appels d'offres
sont ouverte uniquement
aux petites et moyennes
entreprises nationales telles
que définies par l'article n°1
de la loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et téléchargeables
à partir du site internet
des achats de l'ONEE –
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/> (Espace
Entreprise – rubrique
Achats).
Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale de
Drāa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20, Rue
Antsirabé BP 54 V.N Meknès
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale de Drāa Tafilalet
de l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N
Meknès avant la date et
heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'offres

en début de la séance
d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le Mercredi 09 Septembre
2020 à 10H00 à la Direction
Régionale de Drāa Tafilalet
de l'ONEE-Branche Eau,
sise à 20, Rue Antsirabé
BP 54 V.N Meknès
Les demandes d'éclaircissement
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.
N° 6224/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION & DE
FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS DES
CONSULTATIONS
ARCHITECTURALES
N° 06/CA/2020 et N°
07/CA/2020

Le 10/09/2020, Il sera
procédé, au siège de la
Direction Provinciale Al
Haouz-TAHANAOUT, à
l'ouverture des plis des ar-

chitectes relatifs aux
consultations architecturales
suivantes :

• La consultation architecturale
N° 06/CA/2020 à pour
objet l'exécution des
Prestations architecturales
relatives au projet de
remplacement de 32
salles préfabriquées aux
écoles primaires, programmé
à 10h00 ;

• La consultation architecturale
N° 07/CA/2020 à pour
objet l'exécution des
Prestations architecturales
relatives au projet de
construction de l'école
communautaire TAZART, à la
C.T. TAZART, programmé à
12h00.

Le dossier de la consultation
architecturale peut être
retiré au bureau des
marchés au sein de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ - TAHANAOUT, il
peut également être
téléchargé à partir du
portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :

- 4 500 000,00 Dhs (Quatre
millions cinq cent mille
Dirhams) pour La
consultation architecturale
N° 06/CA/2020 ;

- 5 600 000,00 Dhs (Cinq
millions six cent mille
Dirhams) pour La
consultation architecturale
N° 07/CA/2020 ;

tion architecturale N°
07/CA/2020.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des
articles 100, 101 et 102
du décret n° 2-12-349
du 8 jourmada 1434
(20 mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit les déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau précité ;
- soit les envoyer, par
courrier recommandé
avec accusé de réception,
au bureau précité ;
- soit les remettre au
président du jury de la
consultation architecturale
au début de la séance
et avant l'ouverture des
plis.

-Soit déposé
électroniquement via le
portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma,
conformément à l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14
du 8 Kaada 1435 (4
septembre 2014) relatif
à la dématérialisation
des procédures de
passation des marchés
publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles
prévues par les articles 7
et 8 du règlement de la
consultation architecturale.

N° 6225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2020/BG

Le Mardi 01 septembre 2020 à 10 :00 heures, Il sera
procédé, dans les bureaux de
Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres des prix suivant :

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation
Lot n°01	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la province el Jadida.	sept mille dirhams (7.000,00 dirhams).	387.249,96 dhs (Trois cent quatre vingt sept mille deux cent quarante neuf dirhams et 96 cts)
Lot n°02	Acquisition de toner d'impression pour la province d'El Jadida	quatre mille dirhams (4.000,00 dirhams)	188.952,00 dhs (cent quatre vingt huit mille neuf cent cinquante deux dirhams)
Lot n°03	Acquisition de toner pour photocopieurs pour la province d'El Jadida	Deux mille dirhams (2.000,00 dhs)	114.996,00 dhs (cent quatorze mille neuf cent quatre vingt seize dirhams)

- Les échantillons exigés par les
dossiers d'appel d'offres doivent
être déposés dans les bureaux
de la Division des affaires
administratives /service du
budget et marchés au
Secrétariat Général de la
Province d'El Jadida avant le
lundi 31 aout 2020 à 16
Heures.

- Le dossier d'Appel d'offres
peut être retiré à la Division
des affaires administratives
/service de comptabilité et
marchés au Secrétariat
Général de la Province d'El
Jadida, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat :
www.machéspublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27,29 et 31 du décret
n°2.12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier
recommandé leurs plis avec
accusé de réception au
bureau précité.
- Soit les déposer contre
récépissé dans le bureau
d'ordre du Secrétariat
Général de la Province
d'El Jadida.
- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par
voie électronique
conformément à l'article 7
de l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 6221/PA

Avis au Public

Interdiction De Chasse Dans une Propriété Privée

Bénéficiaire Labbadry Rachid Tétouan pour :

La Saison de Chasse : 2020 – 2021

**Lieu (Jbel Amegan) Mers Akhmouf , KAA ASRAS Km 57 de
Tétouan entre Kaa asras et Targha N° 97.1001 Le 23/07/1997**

PA :19/11669 – 73/72/71/70/78/77/76/75/74.

N° 6220/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis de Report

de l'A.O.O N° 23/2020/INDH.

Le gouverneur de la province
d'El Jadida porte à la
connaissance des concurrents
intéressés par l'appel d'offres
ouvert N°23/2020/INDH
relatif à l'identification des
filiales prioritaires et l'analyse
des chaînes de valeurs des
filiales identifiées et
assistance à l'émergence
des projets générateurs de
revenus (PGR) selon l'approche
filière dans la Province
d'El Jadida. est reporté au
lundi 24 aout 2020 à 10 h
au lieu du mercredi 11 Aout
2020 à 10 :00 heures.

Le reste sans changement.

N° 6222/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
& DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
SERVICE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES,
DES CONSTRUCTIONS,
DES EQUIPEMENTS ET
DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
42/INV/2020

Le 07/09/2020 à 11h, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Acquisition du mobilier d'enseignement pour l'équipement des espaces d'enseignement préscolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ – TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 DH (Vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 215 244,80 DHS TTC (Un million deux cent quinze mille deux cent quarante-quatre Dirhams et 80 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres

doivent être déposés dans le Bureau des Équipements du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine avant le 07/09/2020 (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6226/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
du Transport, de la
Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
8/2020/DGM/SEGMA
Le 25/09/2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 8/2020/DGM/SEGMA, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois radars météorologiques Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia, la région de M'Diq-Fnideq et la vallée de l'Ourika, avec le système de concentration et de traitement des données des trois radars météorologiques et leurs intégrations au siège de la DGM à Casablanca en quatre lots ainsi que les prestations de maintenance y afférentes. (Diverses préférences).

Lot N° 1: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia (Préfecture de Mohammedia).
Lot N° 2: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de M'Diq-Fnideq (Préfecture de M'Diq-Fnideq).
Lot N° 3: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la vallée de l'Ourika (Préfecture de Marrakech).
Lot N° 4: Fourniture, installation et mise en service d'un système de concentration et de traitement des données des trois radars météorologiques et intégration au siège de la DMN à Casablanca (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N° 1: 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).

Lot N° 2: 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).

Lot N° 3: 100 000,00 dhs

(Cent mille dirhams).
Lot N° 4: 50 000,00 dhs (Cinquante mille dirhams).

L'estimation du maître d'ouvrage pour l'acquisition est fixée à la somme de :

Lot N° 1: 8 074 491,00 dhs (Huit millions soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-onze dirhams TTC).

Lot N° 2: 8 074 491,00 dhs (Huit millions soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-onze dirhams TTC).

Lot N° 3: 8 074 491,00 dhs (Huit millions soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-onze dirhams TTC).

Lot N° 4: 1 826 400,00 dhs (Un million huit cent vingt-six mille quatre cent dirhams TTC).

L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de :

Lot N° 1: 704 832,00 dhs (Sept cent quatre mille huit cent trente deux dirhams TTC).

Lot N° 2: 704 832,00 dhs (Sept cent quatre mille huit cent trente deux dirhams TTC).

Lot N° 3: 704 832,00 dhs (Sept cent quatre mille huit cent trente deux dirhams TTC).

Lot N° 4: 168 360,00 dhs (Cent soixante huit mille trois cent soixante dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Le 02/09/2020 à 10 h00mn à l'Aéroport de Marrakech (Menara)

Le 03/09/2020 à 10 h00mn à l'Aérodrome de Tit Mellil (Mohammedia)

Le 04/09/2020 à 10 h00mn au CPM de Tetouan

Le 03/09/2020 à 14 h00mn au Siège de la DGM

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6227/PA

OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°78/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réparation des conduites de Diamètre supérieur à 400 au niveau des ouvrages relevant du secteur de production Safi -SP2/2-.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 999 984,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10000,00DH

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631–Marrakech, Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631 –Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 10 Septembre 2020 à 09, 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 6228/PC

OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°79/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux de gestion des stations de pompage et entretien de réseau alimentant les douars relevant des gérances Ouarqui et Bouya Omar, Agence Mixte EL Kelaa Des Sraghna.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 514644,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3200,00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631–Marrakech, Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz BP: 631 –Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 10 Septembre 2020 à 09h30 à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 17

Septembre 2020 à 09 heures 30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service Achat de Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau

N° 6229/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DE TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 80/DR2/2020

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la location d'une pelle mécanique sur chenille pour l'agence Mixte d'Essaouira.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 190 080,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats)

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 10 Septembre 2020 à 09h30 à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 6230/PC

Sport

Ligue des champions

Messi au rendez-vous de Lisbonne



Lionel Messi s'invite chez Cristiano Ronaldo: à l'inverse du Portugais, éliminé vendredi, l'Argentin a validé samedi contre Naples (3-1) le billet de Barcelone pour le tournoi final de la Ligue des champions à Lisbonne, avec un but inscrit et une petite alerte à une cheville.

Inséparables pendant une décennie, lorsqu'ils se disputaient le Ballon d'Or à coup de trophées et de records, les deux ogres du football mondial ne partageront pas l'affiche des quarts de finale de la C1, cette fois-ci.

La faute à Lyon, qui a éliminé vendredi le Juventus de Ronaldo (1-0, 1-2), alors que l'attaquant né à Madère et passé par le Sporting Portugal, à Lisbonne, avait pourtant signé un doublé contre l'OL au match retour.

Messi, lui, a fait le travail jusqu'au bout: avec un but inscrit (23e), un autre annulé (30e) et un penalty provoqué (40e) contre Naples, Messi verra bien Lisbonne, où il défiera le Bayern Munich vendredi prochain en quart de finale.

On l'a vu samedi contre Naples, malgré le si-

lence du huis clos au Camp Nou: "La Puce" a faim de jeu. Comme souvent, le N.10 a été omniprésent dans l'animation offensive du Barça, plus dépendant que jamais de son maître à jouer (33 ans).

C'est sa frappe puissante, détournée par le gardien, qui a offert au Barça le corner sur lequel Clément Lenglet a ouvert le score de la tête (10e).

Messi a ensuite alourdi la marque en se faulant entre deux adversaires, en arrachant le ballon et en enroulant sa frappe du gauche au ras du poteau opposé (23e).

Et que dire de son enchaînement splendide, contrôle de la poitrine puis petit ballon piqué au-dessus du gardien? L'arbitre a néanmoins annulé le but pour une légère aide de l'avant-bras sur le contrôle (30e).

Dans ces conditions, le Barça a craint le pire quand Messi, surgissant dans le dos de Kalidou Koulibaly pour le déposséder du ballon, a reçu au niveau du tendon d'Achille le dégageement du défenseur international sénégalais.

Se tordant de douleur sur la pelouse, l'Argentin

a mis un moment à s'en remettre, pendant que l'arbitre désignait le point de penalty. D'habitude, Messi l'aurait frappé lui-même mais il refaisait ses lacets quand son compère Luis Suarez a transformé en force (45e+1).

Fausse alerte: le capitaine blaugrana est revenu des vestiaires avec la même vivacité et sans signe apparent de blessure.

"Il a reçu un coup fort. Je présume que demain il aura davantage mal, mais je pense qu'il n'aura aucun problème pour jouer contre le Bayern", a rassuré l'entraîneur en conférence de presse d'après-match.

Et il a fallu à Piotr Zielinski un geste d'antijeu grossier pour stopper l'Argentin (60e), auteur d'un match plein.

A un an de la fin de son contrat au Barça, dont la prolongation fait l'objet d'intenses tractations avec le club, cette qualification est un soulagement pour "Leo", qui a vécu une saison mitigée et mouvementée sans soulever le moindre trophée, sauf le titre de "Pichichi", meilleur buteur du Championnat

d'Espagne.

Il l'a dit lui-même après le sacre du Real en Liga, appelant le Barça à "changer en profondeur" pour espérer rivaliser en Ligue des champions.

C'est qu'à 33 ans, Messi reste bloqué depuis 2015 à quatre C1 à son palmarès, quand Ronaldo (35 ans), pour ne citer que lui, en compte cinq, et le mythique attaquant madrilène Paco Gento six.

Peut-il ramener à lui seul le Barça sur le toit de l'Europe? Face au Bayern en quarts et avant une possible demi-finale contre le Manchester City de son ancien mentor Pep Guardiola, favori contre Lyon, Messi aura besoin de davantage d'aide, notamment d'Antoine Griezmann, revenu de blessure samedi et clairement en manque de rythme.

Reste que le petit attaquant argentin est capable, d'une fulgurance, de mettre les meilleurs défenseurs dans le vent. L'infortuné Jerome Boateng, que Messi avait mis sur les fesses d'un dribble mémorable en demi-finales en 2015 (3-0, 2-3), s'en souvient. Et les retrouvailles avec le Bayern s'annoncent bouillantes!

Plus frais mais sans rythme, le PSG et Lyon naviguent à vue



Seules équipes de Ligue des champions à ne pas avoir pu achever leur championnat national pendant l'été, le Paris SG et l'Olympique lyonnais arrivent à Lisbonne plus frais que leurs rivaux, mais privés de rythme en compétition. Davantage un "handicap" qu'une chance, estiment-ils.

Pour la première fois depuis 2015 (Monaco et le PSG), le football français compte deux représentants en quarts de Ligue des champions. Mais la Ligue 1 étant le seul championnat majeur à avoir stoppé sa saison de manière anticipée à cause de la pandémie de coronavirus, dans quel état physique se présenteront ces deux équipes?

Marquinhos, Thiago Silva, Mauro Icardi et Layvin Kurzawa qui sortent par précaution en finale de Coupe de la Ligue, Marco Verratti et

Kylian Mbappé qui viennent garnir l'infirmerie... Au PSG, la reprise de la compétition a rimé avec pépins physiques.

Une malédiction qui tombe mal, à quelques jours d'affronter mercredi à Lisbonne l'Atalanta Bergame, elle aussi privée de quelques cadres dont Josip Ilicic, son meilleur buteur, mais bien plus dans le rythme du haut niveau que son adversaire parisien car elle a terminé la Serie A tout au long du mois de juillet.

Pendant ce temps, le PSG, privé du moindre match officiel pendant plus de quatre mois, alternait entre préparation physique, matches amicaux et finales des deux coupes nationales. Un programme certes calibré pour monter en puissance en vue de ce grand rendez-vous européen, mais assurément pas comparable à l'intensité

d'un sprint final de championnat domestique.

"On joue un quart de finale de Ligue des champions, pas un match amical", a d'ailleurs tonné l'entraîneur Thomas Tuchel mercredi dernier après un dernier galop d'essai contre Sochaux (1-0). Comme pour souligner le grand écart que ses hommes s'apprennent à effectuer dans la capitale portugaise.

Le directeur sportif Leonardo, sans toutefois chercher d'excuse, s'est même invité auprès des journalistes mercredi soir pour relever ce manque supposé d'équité par rapport aux clubs espagnols, allemands, anglais et italiens, dont la saison a repris en mai ou en juin au contraire de la Ligue 1, définitivement stoppée mi-mars.

"On a été cassés dans le rythme", a regretté le Brésilien. "On ne met pas les équipes françaises dans les meilleures conditions pour la Ligue des champions."

Le préparateur physique de Lyon Paolo Rongoni avait fait la même analyse quelques jours plus tôt: "On ne jouera pas à armes égales. On ne nous laisse pas toutes nos chances et c'est cela qui est le plus frustrant", avait-il déclaré.

Pour Leonardo, le reproche vise aussi les instances du football français: le président de la Fédération Noël Le Graët - "La Coupe de France, on l'a peut-être jouée pour faire plaisir au président" - et la Ligue, responsable d'un calendrier curieux qui fait commencer la saison 2020-21 de Ligue 1 "le même jour que la finale de Ligue des champions" (le 23 août).

Peu présent sur le terrain médiatique pendant toute la séquence du confinement, le club

parisien se range ici derrière la position agitée par l'OL et son président Jean-Michel Aulas pendant de longues semaines.

Aulas, dont le club était privé de qualification en Coupe d'Europe par la décision d'interrompre définitivement la Ligue 1, avait fait de cet argument un cheval de bataille, dénonçant "une injustice" et un "handicap majeur de ne pas pouvoir se préparer".

Ancien préparateur physique de Rennes, Saint-Etienne et Nice, Nicolas Dyon abonde prudemment. "Je préfère un joueur en mode compétition qu'un autre en mode préparation. Le corps, les muscles et le cerveau enregistrent les intensités de compétitions et il faut un certain temps pour les reprogrammer", analyse-t-il auprès de l'AFP. De son côté, l'UEFA n'a pas pris position sur le sujet. "Cette saison est très particulière, elle va se terminer différemment, donc c'est très dur de voir exactement ce que peut être un avantage ou un désavantage", a estimé Aleksander Ceferin, le président de l'instance.

Certains verraient d'ailleurs presque cette longue coupure comme un avantage non négligeable pour les clubs français, qui ont disposé d'une période de préparation plus longue que pour une saison "normale".

Pour Nicolas Dyon, cela avantage surtout les internationaux, qui n'ont jamais disposé d'autant de temps. "Ils ont pu bénéficier d'une coupure rarissime dans la vie d'un footballeur, ce qui pourrait leur permettre de s'oxygéner avant le +money time+", estime le préparateur physique. Suffisant pour rivaliser à Lisbonne?

Signature d'une convention d'objectifs pour le développement du football féminin



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a signé, récemment à Rabat, une convention d'objectifs avec la Ligue nationale de football féminin (LNFF), les Ligues régionales et la Direction technique nationale (DTN) dans le but de développer le football féminin.

Paraphée par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, la présidente de la LNFF, Khadija Ila, le directeur technique national, Osian Roberts ainsi que les présidents des Ligues régionales, cette convention comprend dans son volet sportif le lancement d'un championnat professionnel (D1, D2) dès la saison prochaine et l'instauration d'un championnat national U17 et des championnats régionaux des catégories de jeunes.

Concernant le volet financier, la convention vise à augmenter la subvention annuelle réservée aux clubs de football féminin (1.200.000 dirhams pour les clubs de D1 et 800.000 dirhams pour les clubs de D2 à condition qu'ils respectent les clauses du contrat) et à réserver 100.000 dirhams aux Ligues régionales pour le développement du football féminin à condition de respecter des clauses du contrat.

La convention vise également à accompagner la gestion des clubs sur le plan administratif et financier par la DTN et la

Direction financière de la FRMF.

S'agissant du volet technique, la convention ambitionne de porter à 90.000 le nombre des pratiquantes en football féminin à l'horizon 2024, former 10.000 cadres techniques au sein des clubs du football féminin et développer le niveau général du Championnat national Pro (D1, D2), du Championnat des Ligues régionales et du Championnat des jeunes.

Dans une allocution à cette occasion, M. Lekjaa a salué les efforts considérables déployés par toutes les composantes du football national pour développer le football féminin, notant que la FRMF veille à valoriser cette catégorie en mettant en place une stratégie participative favorisant un engagement effectif dans les chantiers de la promotion du football féminin national.

Dans ce sens, M. Lekjaa a souligné que le football féminin connaît un tournant majeur à travers la signature d'une convention d'objectifs de quatre ans entre toutes les parties engagées et impliquées dans le domaine du football féminin, ajoutant que ce contrat a fixé avec précision des objectifs techniques, organisationnels et financiers ainsi que des objectifs liés à la gouvernance tout en déterminant les responsabilités et les obligations de toutes les parties.

Tous ces objectifs visent à développer et à élargir la base de la pratique du football

féminin dans toutes les régions du Royaume, a fait savoir le président de la FRMF, soulignant que c'est une étape importante pour permettre à la femme marocaine de pratiquer ce sport populaire dans de bonnes conditions et de lui donner l'opportunité de montrer ses aptitudes dans ce sport comme elle a réussi à le faire dans les autres disciplines sportives.

Pour sa part, M. Osian a souligné la nécessité de s'engager dans ce chantier qui

s'inscrit en droite ligne avec la vision de la FIFA et de la Confédération africaine de football, appelant tout chacun à fournir les conditions appropriées pour permettre à la femme marocaine de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions.

De son côté, Mme Ila a expliqué que cette convention vise principalement à développer le football au Maroc à travers l'élargissement de la base d'entraînement et la restructuration des équipes nationales.

Stages des U20 et U17

Les sélections nationales féminine U20 et U17 reprendront les entraînements du 9 août au 5 septembre, au Complexe Mohammed VI de Maâmora, a annoncé vendredi la FRMF.

Avant le début des entraînements, les joueuses effectueront les tests médicaux relatifs au Covid-19, selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, a indiqué la FRMF dans un communiqué.

Liste des U20: Wahbi Soukaina (AEAFF), Azyane Hanane et El Bettach Mina (CMLFF), Jawad Nassima, Ahmamou Doha et Errakkas Laila (IRT), Barchi Jihane, Boufintini Sofia, Mouadni Nora (CAK) et El Amrani Oumaima (CAK), Akif Fatima Ezzahra et Hamdaoui Nour (AJNL), Tayar Oumaima et Kharouach Samah (ARAFF), Ghoulamai Nassima (DHJ), El Bestali Zoubida (Napoli-Italie), Miftah Samya (ACSL/F.F), Ighirri Zineb (ASM), Banouk Safae (ANZA), Redouani Zineb (ASFAR), Mondir Iman (Phonex Marrakech), Traoui Oumaima (AGS) et Mahi Kawtar (CRAH).

Liste des U17: Chouani Chaimae et Moubchir Malak (CAK), Fakri Imane et Erroudany Zineb (AEAFF), Karami Hiba (FUS), Stiten Salma, Jbilou Hajar et Tammam Salma (FUS), Hedyia Oumaima (AMHS), Knia Khaoula, Aoufi Nouhaila et Imlawane Khadija (CSA05), Dahrouch Laila, Belkamsi Hajar, Lazaar Rajac et Ennaciri Wissal (AGS), Errakkas Hajar (IRT), Benjdi Ikram (CAYB), Lhadafi Romaisa (KACM), Bourchouk El Hassanina (USMAM), Zaaour Nadia (CMLFF), Said Hajar (HUSSA) et Elarari Zineb (CFMF).

Réouverture des salles de sport

Entre retour à l'accoutumée et inquiétude liée au Covid-19

Les adhérents des salles de sport (musculture et fitness) aspirent à reprendre leurs activités physiques habituelles, en dépit des inquiétudes et craintes liées à la propagation du nouveau coronavirus qui a paralysé plusieurs activités sportives à travers le monde.

Suite à l'assouplissement voire à la suppression de certaines restrictions par les autorités dans plusieurs villes du Royaume, de nombreuses personnes tentent de réengager, petit à petit, leur routine sportive quotidienne, en reprenant leurs activités dans les salles de sport.

Face à ces craintes, alimentées par le nombre croissant de contaminations par le virus, certains tentent de recourir à la course à pied en plein air afin de maintenir leur forme physique et d'éviter une prise de poids en cas d'arrêt de toute activité physique.

Cependant, la pratique d'exercices physiques à la maison ou à l'extérieur, bien qu'efficace, peut faire perdre au pratiquant au fil du temps l'envie de continuer à s'entraîner seul, surtout en l'absence d'un coach qui saura entretenir sa motivation.

Mme Selma Bannani, présidente de la Fédération Royale marocaine des sports aérobiques, fitness, hip hop et disciplines assimilées, a jugé difficile de restaurer la confiance chez les adhérents des salles

de sport, surtout après une longue période de confinement et à la lumière des nouvelles portant sur la propagation du Covid-19 dans le monde. Ces éléments ont poussé la fédération à mener des campagnes de sensibilisation par le biais de visioconférences, après avoir permis aux salles de sport de rouvrir leurs portes.

Dans sa déclaration à la MAP, Mme Bannani a indiqué que ces campagnes de sensibilisation s'adressaient principalement aux gérants des salles de sport pour les exhorter à assurer les conditions idéales permettant de recevoir les adhérents, et ce conformément aux mesures préventives et proactives recommandées par le guide de prévention. Celui-ci comprend un ensemble de conditions, établi par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour une reprise en toute sécurité.

Toutefois de nombreux pratiquants expriment leurs inquiétudes de contracter le virus à l'intérieur des salles, malgré les efforts déployés par la fédération et les clubs pour encourager les adhérents à poursuivre leurs activités habituelles, a rassuré Mme Bannani.

La présidente de la Fédération a également souligné que les salles de sport, qui ont été touchées de plein fouet pendant la période de fermeture, pâtissant ainsi de problèmes financiers et sociaux af-

fectant les différents acteurs (les gérants, les entraîneurs et les superviseurs), n'étaient toujours pas en mesure d'attirer l'ensemble de leurs adhérents. De plus, soucieux du bien-être de leurs enfants, les parents préfèrent que leurs petits s'adonnent aux activités sportives en plein air, ce qui prive les salles de sport de près de 40% de leur clientèle habituelle.

Ismaïl, adhérent à un club de gym à Rabat, a beaucoup hésité avant de faire les premiers pas vers sa salle de sport. Sa première visite sur les lieux n'était pas destinée à sa première séance après plus de trois mois d'arrêt, mais plutôt à s'assurer du respect des normes sanitaires et des recommandations des autorités compétentes. "Je ne cache pas que j'ai hésité au début à reprendre mes activités physiques en club, j'ai d'abord préféré m'entraîner en plein air, mais ce n'était pas suffisant, surtout au niveau de la musculture qui nécessite des exercices avec l'aide d'appareils spécifiques. Je me suis résigné à visiter la salle mais uniquement pour prendre connaissance des mesures prises par les gérants pour préserver la sécurité de leurs adhérents et éviter le risque de condamnation".

"Dès que je suis rentré dans la salle, j'ai constaté une grande implication pour mettre en oeuvre les mesures préventives et proactives à travers la distanciation physique et la désinfection des appareils

Il est même obligatoire de désinfecter les mains et mesurer la température de chaque visiteur à l'entrée de la salle. De ce fait, j'ai décidé de retourner au club qui fournit toutes les conditions pour un entraînement sûr et sécurisé", a-t-il ajouté. Quant à Younes, qui s'exerce au même club, il n'a pas caché que les trois mois de confinement ont été rudes pour lui. Il a été privé du plaisir de faire de l'exercice en salle même s'il s'entraînait tout au long de cette période à domicile. Avec le début de l'assouplissement des mesures du confinement, il a repris les exercices en plein air car il n'était pas certain que le retour au club serait une bonne idée, compte tenu de la propagation du virus dans la plupart des pays du monde, y compris au Maroc.

"La décision de poursuivre mes activités habituelles dans le club est venue après de nombreuses visites dans l'espoir de dissiper la peur, même si j'ai pratiqué mon sport préféré dans la même salle pendant plusieurs années. J'ai finalement été convaincu que les mesures mises en place sont suffisantes et pourront assurer la sécurité des adhérents qui, eux, devraient respecter à leur tour les instructions et les mesures préventives établies par le club", a-t-il conclu.

Par Taoufik Saoulaji
(MAP)

Une mise à jour pleinement réussie pour le Raja

Les Verts, leaders, les Rouges, dauphins et les clubs de l'Oriental aux aguets

Ce qui promet une fin de course captivante

La page des matches de mise à jour de la Botola Pro 1 vient d'être tournée et s'il y a un club qui en a tiré profit, c'est bel et bien le Raja de Casablanca qui a pratiquement fait le plein. Contrairement au rival wydad qui a payé cash ses gâchis, se faisant chiper la pole position par cette même équipe des Verts en verve après de longs mois de confinement.

Les joueurs et le staff technique du Raja sont en droit de se targuer de leur performance. Sur les cinq rencontres en retard disputées, ils en ont gagné trois et concédé deux nuls qui plus est en déplacement. Les Verts ont pu donc dérouler face à des adversaires dans leurs cordes, en s'imposant devant le RCAZ par 3 à 1, le CAYB par 2 à 0 et l'OCS samedi sur le score de 2 à 0, alors qu'ils s'étaient contentés du strict minimum, l'issue de parité, devant le DHJ et le MAT sur le score identique de zéro partout.

Sur les quinze points en jeu, ils en ont raflé 11, plus qu'une bonne moyenne, ce qui leur a permis, comme précité, de ravir la première place du classement, portant désormais leur capital points à 39 unités, soit deux longueurs d'avance

sur le Wydad, et d'entrevoir l'ultime tiers du concours sous de bons auspices.

Pour les dix matches restants, les hommes de Sellami seront attendus au tournant et doivent cravacher dur en vue d'atteindre leur objectif. Ils auront à se déplacer à quatre reprises pour donner la réplique au HUSA, au FUS, au MCO et à l'OCS, des adversaires en quête de points soit pour assurer une place au podium, soit pour le maintien. Alors qu'ils auront à accueillir le RCOZ, le DHJ, l'IRT, ainsi que la RSB et l'ASFAR, deux sacrés morceaux, sans omettre le derby face au Wydad, match où le Raja sera le club hôte.

Si le Raja a réussi son coup, le Wydad ne doit se prendre qu'à lui-même après avoir manqué complètement ses deux sorties inscrites au calendrier de mise à jour. Un décevant nul à la maison (1-1) et une défaite à Berkane devant la Renaissance locale, deux contre-performances qui ont dû rester en travers de la gorge des dirigeants et des supporters des Rouges qui n'ont pas tardé à pointer du doigt le coach du club, l'Espagnol Juan Carlos Garrido qui lors de la phase de préparation de l'équipe avait jugé bon

de ne jouer aucun match amical. Résultat des courses : lui et ses poulains retrouvent la compétition officielle avec une forme et un jeu dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont des plus inquiétants.

Vont-ils secouer le cocotier ? En tout cas, ils ont intérêt à se ressaisir dès ce soir pour le compte de la reprise du championnat, puisqu'ils auront à ouvrir le bal de la 21^{ème} manche en recevant l'OCS. Match où le WAC sera privé des services de son défenseur Cheikh Komara, blessé, et de Yahya Jabrane suspendu. Des absences qui, certes, se feraient ressentir, mais Garrido est sommé de dénicher un schéma salvatrice susceptible de mener ses protégés à bon port et à récupérer, même si ça pourrait être provisoirement, le fauteuil de leader. Sachant qu'à l'instar du Raja, le WAC n'aura pas la tâche facile au cours de cette dernière ligne droite, en allant défier l'ASEFAR, le RCAZ, le MAT, le HUSA et le FUS. Que du lourd. Alors qu'il croquera le fer dans ses bases avec le mal barré par excellence de l'exercice, le RBM, avant d'enchaîner sur le Raja, l'OCS et le RCOZ.

En tout cas, une fin de championnat qui

promet d'être crânement disputée entre les deux clubs de la métropole, sans omettre les représentants de l'Oriental, la RSB et le MCO, bien partis pour jouer à fond leurs chances dans cette course au titre.

Il convient de signaler en dernier lieu qu'en plus du match WAC-OCS, la soirée de lundi verra également la programmation d'une autre confrontation DHJ-FAR qui ne manquera point d'attrait. Le reste de la journée aura lieu mardi avec les affiches CAYB-MCO, HUSA-Raja, FUS-RBM, OCS-MAT et IRT-RSB. A propos de ce dernier match, il risque d'être décalé en raison de la confirmation de 16 cas infectés par le Covid-19 au sein de l'effectif tangérois.

Mohamed Bouarab

Programme des matches de lundi 21^{ème} journée

20h00 : WAC-OCS au complexe Mohammed V à Casablanca

22h00 : DHJ-ASFAR au stade El Abdi à El Jadida

Le Hassania et l'OCS toujours englués dans le fond du classement en Botola Pro



Le bonheur de participer à la Coupe de la CAF ou à la Coupe arabe des clubs champions en vaut-il vraiment la peine ? Nul doute que les dirigeants du HUSA et de l'OCS se sont posé la question. Englués dans le dernier tiers du classement, le Hassania d'Agadir (14^{ème}), qualifié en demi-finale de la Coupe de la CAF et l'Olympique Club de Safi (13^{ème}), éliminé en quart de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions, tous deux à cinq points de l'IRT, premier reléguable, ont eu des difficultés à mener de front deux compétitions. A la différence du RCA, du WAC

ou encore de la Renaissance sportive de Berkane, leurs effectifs n'ont pas tenu la distance, notamment lorsque les déplacements et les matches s'enchaînaient frénétiquement. Aujourd'hui, ils continuent à le payer cash.

Peu habitué à un rythme si infernal, le HUSA a connu une série de résultats négatifs entre le 18 décembre et le 8 janvier, enregistrant cinq défaites et deux matches nuls pour zéro victoire en championnat et Coupe de la Confédération. Idem pour l'OCS qui n'a gagné qu'une seule fois, toutes compétitions confondues, entre janvier et mars (3 défaites et 6 matches nuls). Ces périodes coïn-

cident avec un calendrier dantesque. Si le HUSA et l'OCS possèdent des onze types qui tiennent la route, ce fut un peu moins évident quand il a fallu s'appuyer sur les bancs de touche, en quête de fraîcheur, car moins fournis qualitativement, comparés à ceux du Raja ou de la RSB.

Résultat : en voulant poursuivre deux lievre à la fois, le HUSA et l'OCS se retrouvent en de très mauvaises postures. Il n'y a rien d'alarmant, il leur suffira deux ou trois victoires pour prendre leurs distances sur l'IRT. Mais justement, les victoires se font très rares. Depuis le « Restart », le Hassania a battu la lanterne rouge, le RBM (1-0), mais il n'a pas réussi à se débarrasser de la Renaissance de Zemamma (2-2). Pis, la défaite était écrite jusqu'à l'égalisation au bout du temps additionnel de Berkaoui (94'). Quatre points en deux matches, ce n'est pas si mal. Mais la saison précédente, le HUSA avait fini sur le podium. Et là, il en est loin.

De son côté, l'OCS reprend le championnat par une défaite comme il l'avait terminé. Mais autant celle concédée contre la Renaissance de Zemamma (1-3) était méritée, autant celle contre le Raja nourrit l'espoir d'un avenir meilleur. Alors que les Verts ont encore fait du Raja, soit une équipe qui joue par à-coups, s'appuie sur les fulgurances de ses leaders techniques (Hafidi, Moutouali), le tout équilibré par l'activité à la récupération d'Arjoun, l'OCS, quant à lui, est toujours à la recherche de cet équilibre

indispensable au haut niveau.

Placé en attaque au soutien d'un Kofi Boa très peu inspiré, El Morabit s'est débattu comme un diable. Il a multiplié les initiatives mais a manqué d'efficacité par deux fois. La première sur une tête piquée (57') et la seconde lorsque Anas Zniti a détourné d'une claquette une seconde reprise de la tête (87'). Sa prestation a confirmé qu'il était le seul à surnager dans une équipe qui souffre d'un déficit de créativité dans le demi-terrain adverse (14^{ème} attaque) et surtout d'un second souffle.

Le Raja, nouveau leader, n'a pas réalisé sa meilleure prestation depuis la reprise, mais il a fait montre d'efficacité et de pragmatisme lors d'une opposition sublimée par l'ouverture du score sur coup franc, signée Chakir (20'), avant la contre-attaque éclair conclue par Rahimi, après une subtile passe de Hafidi (45').

La victoire des Verts devrait servir de leçon à Abdelhadi Sektioui et ses hommes, en l'occurrence dans la gestion des temps forts et des temps faibles. En gros, les occasions, ils en auront. Il va juste falloir les mettre au fond plus souvent tout en évitant les déséquilibres béants à la perte du ballon. Ce ne sera pas du gâteau. A condition de se refaire une santé. C'est valable aussi pour le Hassania d'Agadir. Toute la volonté du monde ne suffit pas quand on a pas les jambes.

Chady Chaabi

La pandémie met les catcheurs mexicains au tapis

Solidement ancrée dans la culture populaire du Mexique, la "lucha libre", le catch local, vit des heures sombres. Privée de son public par la pandémie, elle se pratique dans la nature.

L'image est insolite : une douzaine de "luchadores", connus autant pour leurs masques agressifs et colorés que pour leurs muscles, se serrent dans une barque à fond plat qui va les conduire à travers les flots de Xochimilco, au sud de Mexico.

Au cœur de ce vestige d'un réseau de canaux construit par les Aztèques, les catcheurs découvrent au milieu de la végétation luxuriante la nouvelle arène qui remplace celles qui ont été fermées à cause du coronavirus.

C'est sur le ring qui a été monté ici que les "luchadores" vont s'affronter dans des joutes enregistrées et diffusées en ligne afin de collecter des fonds indispensables à la survie des adeptes de ce sport tant prisé des Mexicains.

Faute de gradins et de supporteurs bruyants, les oiseaux de cette réserve naturelle très protégée ont la part belle. Leur gazouillis délicat tranche avec la corpulence et la brutalité légendaires de ces gladiateurs.

"A cause de la pandémie, s'affronter dans une arène fermée est impossible. C'est pourquoi nous avons décidé de nous déplacer dans ce lieu magique", explique à l'AFP Cicolónico.

Cet impressionnant catcheur de 24 ans, débordant de muscles, a le visage entièrement couvert d'un masque qui représente un "axolotl", sorte de salamandre qu'on peut

trouver dans la végétation de Xochimilco.

Suspendu à un arbre, une boule verte en papier mâché en forme de gros virus vient rappeler que le Mexique s'approche lentement mais sûrement des 50.000 décès et des 450.000 Mexicains contaminés dans ce pays de 128 millions d'habitants.

Le spectacle qui va être enregistré sera diffusé durant le weekend au prix de 30 pesos (1,35 USD). L'argent collecté sera ensuite distribué aux "luchadores".

Le spectacle commence. D'abord les trois préliminaires qui précèdent le combat, les "caidas" ou tombées, les clefs, les prises de renversement ainsi que les coups sonores.

Deux commentateurs survoltés sont au micro et en rajoutent largement pour électrifier... les oiseaux médusés qui ont remplacé la foule déchaînée de l'Arena Mexico, temple de la "lucha libre" dans la capitale mexicaine.

L'émotion est à son comble lorsque Yoshioka, un corpulent lutteur au masque japonais tente d'arracher celui d'Orage, humiliation suprême pour celui qui se retrouve à visage découvert.

L'arbitre, qui a juste avant demandé aux catcheurs de respecter une "saine distanciation" avant le début de l'épreuve, s'interpose en criant un cinglant "Pas le masque !".

Puis c'est au tour de X-Devil et Big Philip Jr. de tomber à la renverse sur une table en plastique qui se brise en mille morceaux sous le poids de ces deux colosses.

Dans l'étrange silence du lieu, les rugissements des catcheurs prennent une autre dimension. Surtout lorsque Shocker lance à



son adversaire une croustillante insulte mexicaine visant sa mère.

Tous semblent un peu désarçonnés par l'absence de cris, d'injonctions et d'applaudissements du public.

"On ressent un vide, un trou, parce que c'est le public qui motive, qui fait grandir l'énergie, l'hyperactivité, le désir de gagner. Oui, ça me manque beaucoup", reconnaît Shocker.

Ce lutteur expérimenté, qui joint les deux bouts en vendant des tacos, admet que le retour sur le ring a été pénible en raison de l'inactivité physique qui lui a fait perdre du poids.

"Oui, je me bats contre les difficultés

économique. Mais Dieu merci, nous avons la santé et de quoi manger. Je suis fatigué, j'ai pris beaucoup de poids, mais mon corps récupère", poursuit Shocker.

Aguila Mágica partage cette même excitation à l'idée de retourner sur le ring. Il a ouvert les hostilités en affrontant le redoutable Centella de la Muerte.

"C'est bien, je me sens libéré", confie le colosse, à ses heures ouvrier dans le bâtiment.

Les organisateurs sont confiants. Ils espèrent bien conserver le même cadre bucolique pour de futurs combats de "lucha libre" qui se dérouleront la nuit pour attirer plus de spectateurs virtuels.

Pancakes



Ingrédients

2 œufs
150 ml de lait demi-écrémé
1 sachet de sucre vanillé ou une cuil. à café d'extrait de vanille
125 g de farine
1 c. à café de levure chimique ou de bicarbonate
2 c. à soupe de sucre
1 pincée de sel
Beurre ou huile pour la cuisson

Préparation

1- Dans un grand bol, mélangez les ingrédients secs : farine, levure, le sucre, 1

pincée de sel et un sachet de sucre vanillé

2- Dans un autre bol, mélangez les 2 jaunes d'œuf avec le lait puis ajoutez-les aux ingrédients secs en mélangeant, vous obtenez une texture de pâte à crêpes bien épaisse, laissez reposer 15 à 30 minutes

3- Battez les blancs en neige et ajoutez-les délicatement à la préparation (c'est le secret de pancakes ultra moelleux)

4- Faites cuire dans une petite poêle beurrée bien chaude 1 minute de chaque côté

5- Le bord doit être doré, et des petites bulles doivent se former sur le dessus, c'est le moment de retourner le pancake !

Dépression

La vitamine D ne sert à rien

La vitamine D ne prévient pas la dépression, selon une nouvelle recherche américaine. Une étude à grande échelle a conclu que la vitamine, souvent prescrite pour les troubles mentaux, ne stimule pas l'humeur.

Une équipe, dirigée par la Dre Olivia Okereke, psychiatre au Massachusetts General Hospital de Boston, s'est lancée dans une étude sur cinq ans, composée de plus de 18 300 hommes et femmes âgés de 50 ans ou plus, sans antécédents ou indication de dépression clinique.

La moitié du groupe a été invitée à prendre des suppléments de vitamine D3 pendant cette période, tandis que l'autre moitié a reçu un placebo pendant la même durée.

Il a été constaté que le groupe ayant pris des vitamines n'avait pas moins de symptômes de dépression (609 cas) que ceux qui avaient pris le placebo (625).

En publiant leurs résultats dans le JAMA, la

Dre Okereke a écrit : « Il n'y a pas eu de bénéfice significatif du supplément pour cette pathologie. La vitamine D n'a ni empêché la dépression ni amélioré l'humeur. »

« Mais ce n'est pas le moment de jeter votre vitamine D, du moins pas sans l'avis de votre médecin », a-t-elle affirmé dans un communiqué de presse en faisant allusion à l'utilisation de la vitamine D par ceux qui ont des problèmes de santé osseuse et métabolique. Car la vitamine D aide à réguler la quantité de calcium et de phosphate dans l'organisme. Ces nutriments sont nécessaires pour maintenir les os, les dents et les muscles en bonne santé.

On trouve des sources naturelles de cette vitamine dans les poissons gras comme le saumon et le maquereau, la viande rouge, le foie, les jaunes d'œuf et les aliments enrichis comme certaines matières grasses à tartiner et les céréales pour le petit déjeuner.

